

## La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest : lutter contre l'austérité et la pandémie

### Résumé

La pandémie de COVID-19 a mis au jour et aggravé l'ampleur des inégalités en Afrique de l'Ouest. Elle a précipité des millions de personnes dans la pauvreté. Cette situation risque de ne pas trouver de résolution, en raison des inégalités choquantes d'accès aux vaccins, ce qui signifie que moins de 4 % des Ouest-africain-es ont été complètement vacciné-es contre la COVID-19 en septembre 2021, contre 52 % de la population des États-Unis et 57 % des personnes dans l'Union européenne<sup>1</sup>.

En 2021, alors que les cas de COVID-19 augmentent en Afrique de l'Ouest, les programmes de soutien sanitaire et socio-économique essentiels mis en place par la plupart des gouvernements en 2020 sont interrompus et remplacés par des mesures d'austérité. De nombreux gouvernements suivent les conseils du FMI et de la Banque mondiale, faisant ainsi écho aux fortes coupes budgétaires imposées dans le cadre des politiques d'ajustement structurel des années 1980 et 1990.

Cette pandémie, cependant, offre aux gouvernements ouest-africains une opportunité unique d'investir massivement dans des politiques de lutte contre les inégalités en augmentant les dépenses publiques (en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale), en rendant les systèmes fiscaux plus progressifs et en luttant contre le chômage et le travail précaire.

### Résumé exécutif

En 2019, Oxfam a affirmé que les gouvernements d'Afrique de l'Ouest étaient les moins engagés à réduire les inégalités sur le continent, malgré des niveaux critiques d'inégalités<sup>2</sup>. En 2021, en utilisant le cadre de l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités conçu par Oxfam et Development Finance International (DFI), nous avons constaté que le/la citoyen-ne ouest-africain moyen-ne vit toujours sous l'un des gouvernements les moins engagés dans la lutte contre les inégalités en Afrique.

L'indice prend en compte les dépenses publiques, l'imposition progressive, la protection des travailleurs et travailleuses, les politiques de soutien à l'agriculture et aux droits fonciers, les approches du surendettement et le rôle des institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

### Figure i : les scores de l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités pour les régions de l'Afrique

#### (GRAPHIQUE)

Quelles sont les régions les plus engagées à réduire les inégalités ?

Afrique australe : 0,84

Afrique du Nord : 0,49

Afrique de l'Est : 0,35

Afrique centrale : 0,32

Afrique de l'Ouest : 0,22

Les scores de chaque région indiqués sur la carte reflètent le score moyen de l'indice de l'engagement à la réduction des inégalités des gouvernements de chaque région, pondéré en fonction de la population. Un score de 1 représente l'engagement maximum possible pour réduire les inégalités ; un score de 0 représente l'engagement le

*plus faible possible. En pondérant les moyennes de la région en fonction de la population, le score régional exprime l'engagement perçu par les citoyen·nes moyen·nes de chaque région de la part de leur gouvernement. Pour l'Afrique de l'Ouest, cela implique que le score du Nigeria a plus de poids que celui du Cap-Vert en raison de la grande différence de population entre les deux pays. Notez que le faible score moyen de l'Afrique de l'Ouest n'est pas uniquement dû au faible score du Nigeria. Même si le Nigeria était omis de la moyenne de l'Afrique de l'Ouest, la région obtiendrait toujours de moins bons résultats que l'Afrique australe, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est et n'obtiendrait que des scores légèrement supérieurs à celui de l'Afrique centrale. Nous avons suivi le schéma géographique des Nations Unies pour la division des régions d'Afrique.*

Alors que l'indifférence des gouvernements ouest-africains envers les inégalités serait une tragédie en temps normal, elle l'est encore plus pendant la pandémie de COVID-19, qui aggrave les inégalités. À première vue, l'Afrique de l'Ouest s'en est relativement bien sortie pendant la pandémie jusqu'à présent. Alors que les infections ont été moins nombreuses que dans d'autres régions du monde, il devient de plus en plus clair que la pandémie risque de donner lieu à la crise économique la plus grave dans la région depuis des décennies, plongeant des millions de personnes dans la pauvreté. Cette situation risque de ne pas trouver de résolution, en raison des inégalités choquantes d'accès aux vaccins, ce qui signifie que moins de 4 % des Ouestr-africain·es ont été complètement vacciné·es pour l'instant<sup>3</sup>.

L'impact économique immédiat de la pandémie a été stupéfiant, l'Afrique de l'Ouest perdant 48,7 milliards de dollars de PIB, et la perte d'heures de travail correspond à sept (7) millions d'emplois rien qu'en 2020<sup>4</sup>. L'impact a été généralisé, avec des enquêtes de huit pays montrant que plus de 60 % des citoyen·nes ont déclaré avoir perdu des revenus ou du travail en raison de la COVID-19<sup>5</sup>. La nature des sous-secteurs économiques dominés par les femmes, caractérisée par de nombreux contacts, signifie que les confinements ont aggravé les inégalités entre les genres.

Compte tenu de l'espace budgétaire limité, la portée des programmes de soutien adoptés par la plupart des gouvernements de la région en 2020 est réduite en 2021. Ils sont remplacés par des mesures d'austérité au moment exact où les infections de COVID-19 augmentent dans la plupart des pays. En 2021, 11 gouvernements ouest-africains vont réduire leurs budgets d'un montant combiné de 4,4 milliards de dollars<sup>6</sup>. Ces réductions seraient suffisantes pour acheter et faire vacciner plus de 78 % des Ouestr-africain·es<sup>7</sup>. L'évaluation effectuée par Oxfam des prêts octroyés par le FMI en réponse à la COVID-19 dans 85 pays entre le 1<sup>er</sup> mars 2020 et le 15 mars 2021 montre que le FMI a encouragé 73 pays (dont 14 pays ouest-africains) à adopter des politiques d'austérité lors de la reprise<sup>8</sup>. En effet, les données pour 2022-2026 de 14 gouvernements montrent des plans pour réduire les dépenses publiques de 26,8 milliards de dollars par rapport à 2021<sup>9</sup>. Cela suffirait pour que les gouvernements fournissent une vaccination complète aux citoyen·nes ouest-africain·es et offrent une année d'enseignement primaire de qualité à 71 millions d'enfants<sup>10</sup>.

Pour certains des pays les plus touchés, l'ampleur de l'austérité est menaçante. Par exemple, les coupes budgétaires prévues par le gouvernement de la Sierra Leone en 2022-2026 sont équivalents à deux fois et demie son budget annuel actuel pour le secteur de la santé, tandis que les coupes prévues par le Ghana, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Liberia excèdent toutes une année complète de dépenses publiques en matière d'éducation<sup>11</sup>. La réduction des budgets publics à cette échelle augmentera presque certainement les inégalités et fera disparaître toute chance d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030.

Les femmes et les filles ont tendance à être plus durement touchées par l'austérité<sup>12</sup>. Selon ONU Femmes, la pandémie de COVID-19 souligne la dépendance de la société à l'égard des femmes à la fois en première ligne de la lutte contre la pandémie et au domicile, tout en exposant simultanément des inégalités structurelles qui les pénalisent dans tous les domaines, tels que la santé, l'économie, la sécurité et la protection sociale. En temps de crise, lorsque les ressources et les capacités institutionnelles sont limitées, les femmes et les filles sont confrontées à des impacts disproportionnés.

Le danger de l'austérité est aggravé par un autre effet de la pandémie : l'augmentation rapide de la dette. Même les gouvernements capables d'augmenter leurs budgets ou de garantir leur relative stabilité pourraient faire face à des coupes budgétaires dans le domaine social, du fait de la part croissante que représente le service de la dette dans le budget total. Même avant la pandémie, le service de la dette a atteint des niveaux astronomiques dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, les gouvernements dépensant en moyenne près de cinq fois plus pour le service de la dette intérieure et extérieure que pour la santé. En 2020-2021, le service de la dette représentait en moyenne 61,7 % des recettes publiques en Afrique de l'Ouest. Les initiatives de suspension de la dette adoptées par les pays du G20 cette année-là se sont avérées complètement inadéquates.

La combinaison des réductions budgétaires, d'une dette croissante et d'une lente reprise en raison des inégalités mondiales en termes d'accès aux vaccins risque d'aggraver encore la crise des inégalités en Afrique de l'Ouest.

Cependant, il pourrait en être autrement. L'augmentation des recettes fiscales offre des possibilités énormes de financement des programmes gouvernementaux visant à réduire les inégalités. Si les recettes fiscales des gouvernements d'Afrique de l'Ouest augmentaient de seulement 1 % du PIB pendant cinq ans (de 2022 à 2026), ils collecteraient 56,89 milliards de dollars supplémentaires. Cela leur permettrait d'annuler les coupes budgétaires de 26,8 milliards de dollars prévues et d'investir 30,9 milliards de dollars supplémentaires, ce qui est suffisant pour offrir une année d'enseignement primaire de qualité à plus de 101 millions d'enfants<sup>13</sup>.

Les gouvernements peuvent générer ces recettes de manières progressives, qui aident à lutter contre les inégalités. Malheureusement, tout au long de la pandémie, l'Afrique de l'Ouest a suivi les tendances mondiales : la fortune des personnes les plus riches a considérablement augmenté. Par exemple, les trois hommes les plus riches de la région ont vu leur richesse augmenter de 6,4 milliards de dollars au cours des 17 premiers mois de la pandémie, une somme qui excède celle qui serait nécessaire pour pouvoir vacciner tou.te.s les Ouest-africain-es<sup>14</sup>. Taxer les grandes fortunes et les grandes entreprises permettrait aux gouvernements de sortir de la crise et des enquêtes menées dans dix pays montrent que plus de 70 % des citoyen-nes pensent qu'il est juste de taxer les plus riches afin de financer des programmes bénéficiant aux personnes vivant dans la pauvreté<sup>15</sup>.

Les organismes régionaux tels que la CEDEAO et la communauté internationale au sens large peuvent également aider l'Afrique de l'Ouest à éviter l'austérité et ses effets dévastateurs, pour privilégier une reprise inclusive et généralisée. Le FMI et la Banque mondiale en particulier doivent cesser de promouvoir l'austérité et le recours accru à l'impôt indirect régressif dans la région, pour encourager davantage les impôts progressifs et aider à lutter contre les flux financiers illicites. Des mesures urgentes doivent être prises pour un allègement ambitieux de la dette et pour mettre fin aux inégalités d'accès aux vaccins inacceptables qui prolongent la crise en Afrique de l'Ouest et retardent la reprise économique de la région.

L'Afrique de l'Ouest est à la croisée des chemins. Les gouvernements ont tracé une voie qui conduira à l'austérité, aux inégalités et à la pauvreté. Il n'est pas encore trop tard pour changer de direction. En augmentant rapidement l'imposition de ceux et celles qui ont le plus de moyens et en acceptant de toute urgence un allègement de la dette, l'Afrique de l'Ouest peut vaincre à la fois l'austérité et la pandémie. Les gouvernements, les institutions régionales et la communauté internationale doivent s'engager fermement envers la réduction des inégalités.

## 1. Inégalités et pandémie de COVID-19 en Afrique de l'Ouest

Oxfam et Development Finance International (DFI) ont produit ce rapport pour encourager les gouvernements ouest-africains à intensifier leurs efforts pour réduire les inégalités, qui étaient un problème sérieux avant la COVID-19 et qui ne font qu'empirer.

### Encadré 1 : Structure du rapport

**Le chapitre 1** évalue la façon dont la pandémie de COVID-19 exacerbe les inégalités en Afrique de l'Ouest et la façon dont les gouvernements de la région ont réagi à la pandémie. Il étudie également l'impact de la pandémie sur les niveaux d'endettement et la mesure dans laquelle le FMI et la Banque mondiale prennent en compte les inégalités.

**Le chapitre 2** présente l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités de 2020, qui analyse et classe 158 pays en fonction de leur engagement envers la réduction des inégalités, théoriquement et dans la pratique.

**Le chapitre 3** examine l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités pour l'Afrique de l'Ouest en tant que région.

**Les chapitres 4 à 6** analysent respectivement les pays cibles par rapport aux trois piliers de l'indice :

- Les services publics ;
- La fiscalité ; et
- Les politiques du travail.

**Le chapitre 7** conclut le rapport avec des recommandations à l'attention des gouvernements et des institutions régionales d'Afrique de l'Ouest sur la reprise après la pandémie, y compris en promouvant des fortes politiques de lutte contre les inégalités pour réduire radicalement l'écart entre les riches et les pauvres et pour que la communauté internationale aide dans cet effort.

Remarque : les termes « Afrique de l'Ouest » et « CEDEAO+ » seront utilisés de manière interchangeable pour désigner 16 pays : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

### 1.1 Inégalités en Afrique de l'Ouest avant l'apparition de la COVID-19

L'Afrique de l'Ouest a connu une croissance économique impressionnante au cours des deux dernières décennies ; dans de nombreux pays, cela s'est accompagné d'une réduction significative de la pauvreté. Cependant, la plupart des pays ont également connu une croissance rapide de l'écart entre les personnes les plus riches et les personnes les plus pauvres, et les avantages de la croissance économique ont profité à une minorité. Notre précédent rapport sur l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités, publié en 2019, a montré qu'en Afrique de l'Ouest, les 1 % les plus riches possédaient plus que le reste des habitant-es de la région<sup>16</sup>. Une telle inégalité réduit la croissance économique<sup>17</sup> et aggrave la santé, entre autres, pour les populations<sup>18</sup>.

La situation ne s'est pas améliorée, selon les dernières données disponibles. **Les figures 1 et 2** montrent respectivement les deux manières les plus courantes de mesurer les inégalités, à savoir le coefficient de Gini, un nombre compris entre 1 (inégalité totale) et 0 (égalité totale) basé sur la distribution de revenus<sup>19</sup>, et le ratio de Palma, qui compare les revenus des 10 % les plus aisé-es et des 40 % les plus pauvres<sup>20</sup>.

Les pays ont des résultats similaires avec les deux méthodes, la Guinée-Bissau et le Bénin étant les plus inégaux et le Mali et la Mauritanie les pays où l'on retrouve le moins d'inégalités. **La figure 1** montre que, dans tous les pays, le coefficient de Gini dépasse 0,27, niveau auquel le FMI estime que les inégalités sont susceptibles de porter atteinte à la croissance<sup>21</sup>.

**Figure 1 : Coefficients de Gini - Afrique de l'Ouest**

Mauritanie, Mali, Guinée, Niger, Liberia, Burkina Faso, Sierra Leone, Gambie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Nigeria, Togo, Ghana, Bénin, Guinée-Bissau.

**Figure 2 : Ratio de Palma - Afrique de l'Ouest**

Mali, Mauritanie, Guinée, Niger, Liberia, Burkina Faso, Sierra Leone, Gambie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Cap-Vert, Nigeria, Togo, Ghana, Bénin, Guinée-Bissau.

Source des deux graphiques : Base de données du Rapport sur le développement humain du PNUD à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/countries>. L'ancienneté des données varie selon les pays et proviennent des dernières enquêtes auprès des ménages menées par chaque gouvernement.

Dans certains pays, la concentration de la richesse a conduit à l'émergence d'un groupe restreint mais croissant de personnes incroyablement riches, alors qu'une majorité lutte pour répondre à ses besoins les plus élémentaires, tels qu'une éducation de qualité, des soins de santé et des emplois décents. En Guinée-Bissau, les 10 % des plus riches gagnent 60 % du revenu national. Ce chiffre atteint 55 % au Bénin et 40 % ou plus dans tous les autres pays. Dans tous les pays à l'exception du Mali, les 1 % des plus riches gagnent plus de 10 % du revenu national, et même 17 % au Bénin, en Côte d'Ivoire et en Guinée-Bissau<sup>22</sup>.

Les recherches d'Oxfam ont montré que l'homme le plus riche du Nigeria gagne environ 150 000 fois plus de sa seule richesse que la somme que les 10 % des personnes les plus pauvres du pays dépensent en moyenne en un an<sup>23</sup>. Au Ghana, entre 2006 et 2016, on a compté un millier de nouveaux/elles millionnaires en dollars américains ; au cours de la même période, près d'un million de personnes, principalement originaires de la région des savanes, ont basculé dans la pauvreté<sup>24</sup>. Au Mali, au Burkina Faso et au Niger, il a été démontré que l'accès insuffisant et inéquitable aux richesses, aux moyens de subsistance et aux ressources naturelles est à l'origine d'une augmentation des conflits violents<sup>25</sup>.

## 1.2 Impact de la COVID-19 sur la pauvreté et les inégalités

Le FMI<sup>26</sup>, l'ONU<sup>27</sup> et la Banque mondiale<sup>28</sup> ont exprimé leur inquiétude quant à la forte augmentation des inégalités et de la pauvreté que la pandémie pourrait causer<sup>29</sup>. La Banque mondiale estime que la pandémie pourrait faire basculer 51 millions de personnes en Afrique subsaharienne dans l'extrême pauvreté, portant le total à 491 millions de personnes (42,1 % de la population)<sup>30</sup>. Comme la Banque africaine de développement (BAD) l'a indiqué<sup>31</sup>, la plupart des personnes basculant dans l'extrême pauvreté ont des niveaux d'éducation inférieurs et disposent de moins d'actifs, occupent des emplois précaires, informels ou peu qualifiés ou étaient déjà en situations précaires (par exemple, affectées par des invasions de criquets ou la sécheresse). Ces groupes sont plus exposés à la COVID-19 car ils travaillent souvent dans des secteurs impliquant de nombreux contacts humains, tels que la vente au détail, ou dans des activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre avec moins de

possibilités de se distancier socialement ou de travailler à domicile. Les femmes et les ménages dirigés par des femmes représenteront une grande partie des personnes ayant récemment basculé dans la pauvreté.

La BAD a souligné une série de conséquences secondaires de la pandémie qui pourraient aggraver la pauvreté et les inégalités à long terme. Celles-ci incluent :

- les fermetures prolongées d'écoles, exacerbant les inégalités d'apprentissage et les taux d'abandon scolaire (en particulier pour les plus pauvres et pour les filles) ;
- des perturbations dans les services de santé non liés à la pandémie et une capacité réduite à payer pour les soins de santé, compromettant le traitement d'autres maladies et
- des pertes d'emplois et de revenus disproportionnellement élevées chez les femmes, qui dégraderont le capital humain par une baisse des investissements dans la santé, la nutrition et l'éducation des enfants.

D'autre part, l'essor mondial des marchés boursiers a fait augmenter la richesse des milliardaires de 5 500 milliards de dollars entre le 18 mars et la fin juillet 2021<sup>32</sup>. Le FMI a donc suggéré que l'impact de la COVID-19 pourrait accroître les inégalités dans les pays à faible revenu (un groupe qui comprend tous les pays étudiés dans ce rapport), comme mesuré par le coefficient de Gini moyen, de plus de 6 %<sup>33</sup>. La Banque mondiale a indiqué que l'augmentation de la pauvreté pourrait mettre plus d'une décennie à s'inverser, ce qui réduirait à néant tout espoir de voir les pays atteindre les objectifs de leur plan de développement national pour la réduction de la pauvreté et des inégalités d'ici 2030. Cependant, si les pays agissent contre les inégalités, l'impact de la crise pourrait être inversé en seulement trois ans<sup>34</sup>.

L'Afrique de l'Ouest a connu des taux relativement faibles d'infections et de décès dus à la COVID-19 en 2020<sup>35</sup>. Comme le montre le **tableau 1**, les taux d'incidence moyens en Afrique de l'Ouest sont nettement inférieurs à ceux de toutes les autres régions d'Afrique, sauf une.

**Tableau 1 : Taux d'incidence moyens de la COVID-19 dans les cinq régions d'Afrique**

	Taux d'incidence moyen (personnes infectées par tranche de 100 000 personnes)
Afrique centrale	492
Afrique de l'Ouest	492
Afrique de l'Est	1 489
Afrique du Nord	2 114
Afrique australe	3 951

Source : Les taux d'incidence moyens sont calculés à partir des données de l'Université Johns Hopkins (21 août 2021).

<https://gisanddata.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6>

Cependant, il existe des signes inquiétants que les infections sont à la hausse. En 2021, les taux d'infection à la COVID-19 sont de plus en plus élevés et l'OMS a averti que les décès

sont actuellement à leur plus haut niveau en Afrique de l'Ouest depuis le début de la pandémie<sup>36</sup>.

L'Afrique de l'Ouest n'a pas été épargnée par les retombées économiques de la pandémie. Nous estimons que les pertes économiques résultant d'une croissance plus faible que prévu dans la région ont atteint 48,7 milliards de dollars en 2020, ce qui équivaut à environ 77 dollars pour chaque citoyen·ne ouest-africain·e<sup>37</sup>. Le FMI s'attend à une croissance quasi-nulle en 2020 dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de -2,5 % dans la CEDEAO. Seuls cinq pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée et Niger) devraient avoir connu une croissance positive. Le Cap-Vert (avec -6,8 %) et le Nigeria (avec -4,3 %) ont été les plus durement touchés<sup>38</sup>. La croissance du PIB réel était de -0,71 % dans la CEDEAO en 2020<sup>39</sup>.

L'effet du choc économique provoqué par la pandémie n'est pas seulement visible sur les indicateurs économiques tels que le PIB. Il se fait sentir dans la vie quotidienne des citoyen·nes de toute l'Afrique de l'Ouest et dans certains cas, pour des années encore. Par exemple, une enquête menée par Gallup de fin 2020 au début de l'année 2021 a montré qu'en moyenne, plus de 60 % des citoyen·nes de huit pays d'Afrique de l'Ouest ont déclaré avoir perdu des revenus et du travail (**voir le tableau 2**), parmi les impacts les plus élevés sur le travail et les revenus constatés à l'échelle mondiale<sup>40</sup>. Dans une autre enquête menée dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest, 28 % des personnes interrogées ont déclaré avoir perdu leur emploi, leur entreprise ou leur principale source de revenus pendant la pandémie<sup>41</sup>. Dans la région d'Afrique de l'Ouest, l'OIT estime que la COVID-19 a entraîné une perte d'heures de travail de 6,4 % en 2020 par rapport à 2019, ce qui équivaut à 7 millions d'emplois à temps plein<sup>42</sup>. Une telle perte d'emplois et de revenus plonge des millions de personnes dans la pauvreté dans toute l'Afrique de l'Ouest. Dans certains pays, la pandémie laissera des effets durables et significatifs sur les niveaux de pauvreté si les politiques actuelles ne sont pas radicalement modifiées. Par exemple, l'ONU estime que la pandémie fera basculer 16,5 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté au Nigeria d'ici 2030, et 2,3 millions de personnes supplémentaires pour le Burkina Faso<sup>43</sup>.

**Tableau 2 : Impact de la COVID-19 sur les revenus et le travail dans huit pays d'Afrique de l'Ouest**

Pays	Pourcentage de travailleurs/euses ayant arrêté de travailler temporairement	Pourcentage de travailleurs/euses ayant travaillé moins d'heures	Pourcentage de travailleurs/euses ayant gagné moins d'argent qu'à l'ordinaire
Bénin	52	56	61
Burkina Faso	71	64	61
Ghana	60	60	65
Guinée	57	61	61
Côte d'Ivoire	63	66	64
Nigeria	60	66	68
Sénégal	63	65	65
Togo	58	66	65

<b>Moyenne</b>	<b>60,5</b>	<b>63</b>	<b>63,75</b>
----------------	-------------	-----------	--------------

Source : J. Ray. (3 mai 2021). *COVID-19 Put More Than 1 Billion Out of Work*. Gallup. <https://news.gallup.com/poll/348722/covid-put-billion-work.aspx> Les enquêtes sont basées sur au moins 1 000 adultes âgés de 15 ans ou plus dans le pays d'intervention et menées dans la seconde moitié de 2020 et au début de 2021.

La croissance plus faible se poursuivra en 2021, bien que sa gravité dépendra de la vitesse de déploiement des vaccins contre la COVID-19 à l'échelle mondiale<sup>44</sup>. Malheureusement, comme le montre le **tableau 3**, aucun pays d'Afrique de l'Ouest, à l'exception du Cap-Vert et de la Gambie, n'a complètement vacciné plus de 5 % de sa population en août 2021, avec un taux incroyablement bas de 1,5 % de la zone couverte<sup>45</sup>. Le FMI prévoit que le PIB de l'Afrique de l'Ouest sera toujours inférieur de 6 % aux prévisions pré-COVID d'ici la fin de 2022, alors que les Perspectives économiques en Afrique prévoient que la croissance en Afrique de l'Ouest n'atteindra que 2,8 % en 2021<sup>46</sup>.

**Tableau 3 : Vaccins contre la COVID-19 administrés en Afrique de l'Ouest (août 2021)**

Pays	Pourcentage de la population complètement vaccinée
Bénin	0,4
Burkina Faso	0,2
Cap-Vert	23,8
Côte d'Ivoire	2,4
Gambie	6,7
Ghana	2,1
Guinée	3,6
Guinée-Bissau	0,9
Liberia	1,2
Mali	0,7
Mauritanie	3,1
Niger	1,0
Nigeria	1,0
Sénégal	4,5
Sierra Leone	1,4
Togo	3,3

--	--

Les données sur les vaccins ont été consultées le 21 août 2021 sur Bloomberg : <https://www.bloomberg.com/graphics/covid-vaccine-tracker-global-distribution/>.

Les données sur les taux d'incidence de la COVID-19 datent également du 21 août 2021 et sont tirées du tableau de bord sur la COVID-19 de l'Université Johns Hopkins : <https://gisanddata.maps.arcgis.com/apps/dashboards/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6>

Alors que la majorité des citoyen·nes ouest-africain·nes ont été frappé·es par les effets de la pandémie, l'expérience a été assez différente pour les personnes les plus riches de la région. Les trois hommes les plus riches de la région, tous basés au Nigeria, ont vu leur richesse passer de 16,8 milliards de dollars en mars 2020 à 23,2 milliards de dollars en juillet 2021. Cette somme serait plus que suffisante pour financer un programme complet de vaccination pour tou·te·s les habitant·es de la région<sup>47</sup>.

L'épidémie d'Ebola en 2014 a montré aux gouvernements d'Afrique de l'Ouest comment les épidémies peuvent exacerber la pauvreté et les inégalités (voir **Encadré 1**). Il en sera de même pour la COVID-19, à moins que les gouvernements n'agissent pour inverser ces tendances

### **Encadré 2 : Pauvreté et inégalités pendant l'épidémie d'Ebola**

Les épidémies précédentes ont fortement exacerbé la pauvreté et les inégalités. Les principales crises liées à des maladies transmissibles du 21<sup>e</sup> siècle, avant l'apparition de la COVID-19, ont entraîné une augmentation persistante de 2 % des coefficients de Gini des pays concernés. La part des revenus allant aux citoyen·nes les plus riches a augmenté pour de nombreuses raisons, mais le facteur essentiel était que les travailleurs et travailleuses les plus pauvres avaient un moindre accès aux soins de santé et à la protection sociale, moins de possibilité de travailler à domicile et un capital éducatif ne suffisant pas à les aider à changer d'emploi. En conséquence, leur revenu, leur santé et leur emploi ont souffert du fait qu'ils et elles ont perdu leur emploi ou ont été poussé·es vers le travail informel<sup>48</sup>.

L'Afrique de l'Ouest en a fait l'expérience. L'épidémie d'Ebola de 2013 à 2016 a été alimentée en partie par les inégalités existantes. Les groupes vulnérables étaient moins résistants aux chocs socio-économiques et les fortes disparités entre les zones rurales et urbaines ont accéléré la transmission du virus<sup>49</sup>. Un manque chronique d'établissements de santé abordables dans les zones rurales a rendu impossible l'identification et l'isolement des cas et a facilité la propagation du virus dans les communautés. Au Liberia, 71 % des personnes interrogées ont déclaré que, pendant la crise d'Ebola, les hôpitaux publics de leur région étaient complètement ou partiellement fermés. Là où les services de santé étaient disponibles, 68 % des personnes interrogées n'avaient pas les moyens de payer pour accéder à des services de santé<sup>50</sup>. En 2015, The Lancet a constaté que la fragilité des systèmes de santé était une des principales raisons de la propagation rapide d'Ebola et que cela reflétait les recommandations politiques passées du FMI, qui avaient limité les dépenses de santé et plafonné les salaires et le nombre de travailleurs et travailleuses<sup>51</sup>.

Ebola a aggravé les inégalités en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone. Les effets économiques les plus importants ne découlaient pas des coûts directs de la maladie (à savoir les décès ou les problèmes de santé) mais des mesures mises en place pour contenir l'épidémie<sup>52</sup>. Fin 2015, la Banque mondiale estimait que l'épidémie avait réduit de 3 à 4 milliards de dollars le PIB combiné de la Sierra Leone, de la Guinée et du Liberia<sup>53</sup>.

Les personnes vivant dans la pauvreté ont été les plus durement touchées. L'inflation due à la hausse des prix des denrées alimentaires a affecté leur capacité à acheter des produits de base<sup>54</sup>. Les revenus des ménages ont chuté en raison des pertes d'emplois, de la perte des récoltes, des fermetures temporaires des marchés et des restrictions à la circulation. Au Liberia, par exemple, près de la moitié des personnes qui travaillaient en mars 2014

n'avaient plus d'emploi début novembre<sup>55</sup>. La proportion de ménages avec des économies est passée de 61 % avant Ebola à 27 % par la suite. Les femmes pauvres (qui représentent 70 % des petits commerçants) ont été particulièrement touchées par les restrictions sur les voyages, qui limitaient l'accès aux marchés essentiels<sup>56</sup>. Elles ont représenté les deux tiers des cas d'Ebola, ont perdu l'accès aux soins de santé et ont été privées d'éducation pour fournir des soins à leur famille<sup>57</sup>. Dans l'ensemble, les inégalités économiques ont augmenté de 6 % au Liberia et de 5 % en Sierra Leone<sup>58</sup>.

Enfin, l'épidémie d'Ebola a épuisé des budgets publics déjà limités : le montant dépensé pour répondre à l'épidémie d'Ebola était supérieur de 150 % aux budgets annuels combinés de la Sierra Leone, de la Guinée et du Liberia<sup>59</sup>. De nouveaux prêts pour financer la réponse à l'Ebola ont entraîné une montée en flèche de la dette et de nouvelles réductions des dépenses sociales<sup>60</sup>.

Les leçons qui auraient dû être tirées de la pandémie d'Ebola étaient les suivantes :

- Maximiser les efforts de prévention de la propagation en réduisant les inégalités et en offrant des soins de santé gratuits et universels, des congés maladie payés, une protection sociale plus large et une éducation pour les plus pauvres afin d'améliorer leur flexibilité à l'emploi
- Concevoir des réponses politiques pour la réduction des inégalités, en acheminant l'aide vers les citoyen·nes les plus pauvres en protégeant leurs emplois, en leur offrant une protection sociale et en veillant à ce que les soins de santé soient accessibles et gratuits
- Modifier les recommandations du programme du FMI pour soutenir ces politiques préparatoires et réactives
- Fournir un soutien financier bilatéral et multilatéral, de préférence sous forme de subventions plutôt que de prêts, en particulier pour les pays les plus pauvres, afin d'éviter l'augmentation du poids de la dette

### 1.3 L'Afrique de l'Ouest n'était pas préparée à la crise

La COVID-19 a montré le manque de préparation à l'éventualité d'une pandémie dans les pays d'Afrique de l'Ouest, malgré leur expérience d'Ebola. Le **tableau 4** montre que dans la plupart des pays, on remarquait :

- un faible niveau de dépenses de santé, (7,7 % des budgets publics) ;
- un faible accès aux services de santé essentiels, accessibles à seulement 43 % de la population ;
- des niveaux élevés de dépenses directes catastrophiques, 9 % des personnes consacrant plus de 10 % du revenu de leur ménage aux soins de santé ;
- des dépenses de protection sociale très faibles, équivalant à seulement 6,5 % des budgets publics ;
- un accès limité aux prestations de protection sociale (en utilisant la couverture des retraites comme substitut), à seulement 15 % de la population<sup>61</sup> et ;
- une très faible proportion des travailleurs/euses ayant des contrats et des droits formels.

Les dépenses de santé en Afrique de l'Ouest étaient inférieures d'un tiers aux moyennes mondiales, tout comme l'accès aux soins de santé universels ; la proportion de ménages effectuant des dépenses directes catastrophiques était de 10 % plus élevée ; les dépenses de protection sociale étaient inférieures de deux tiers ; la proportion de travailleurs/euses couverts par un régime de retraite était inférieure de 75 % et la proportion de travailleurs/euses ayant

des droits formels (par exemple, indemnités de maladie, protection de l'emploi, etc.) était inférieure de 60 %.

En d'autres termes, lorsque la COVID-19 est apparue, la plupart des citoyen-nés d'Afrique de l'Ouest avaient un accès insuffisant aux soins de santé et n'avaient pas accès à la protection sociale et aux droits du travail essentiels pour faire face à la pandémie.

Pays	Dépenses de santé (% du budget du gouvernement)	Accès universel aux soins de santé (% de la population)	Dépenses directes catastrophiques (>10 % du revenu du ménage consacré aux soins de santé) (% de la population)	Dépenses de protection sociale (% du budget du gouvernement)	Couverture de protection sociale (% de la population couverte par un régime de retraite)	Travailleurs/euses ayant des droits (% travailleurs/euses dotés de contrats formels)
Bénin	5,0	40,0	10,9	6,8	9,7	12,0
Burkina Faso	10,7	40,0	3,1	4,5	2,7	12,7
Cap-Vert	9,6	69,0	7,0	11,3	85,8	56,9
Côte d'Ivoire	5,2	47,0	12,4	8,9	7,7	27,9
Gambie	7,5	44,0	0,2	2,0	17,0	25,4
Ghana	8,3	47,0	1,1	5,1	33,3	29,9
Guinée	6,5	37,0	7,0	8,6	8,8	10,2
Guinée-Bissau	8,0	40,0	16,5	6,0	6,2	23,7
Liberia	17,2	39,0	14,1	1,7	0,6	22,2
Mali	5,0	38,0	6,5	8,4	2,7	17,6
Mauritanie	6,6	41,0	11,7	9,9	9,3	43,0
Niger	7,1	37,0	6,6	3,6	5,8	6,3
Nigeria	3,6	42,0	10,7	6,7	7,8	20,0
Sénégal	5,1	45,0	3,3	11,0	23,5	33,0

Sierra Leone	11,2	39,0	20,7	2,7	0,9	13,3
Togo	6,9	43,0	12,5	7,2	10,9	18,7
<b>Moyenne CEDEAO+</b>	7,7	43,0	9,0	6,5	14,6	23,3
<b>Moyenne globale</b>	<b>11,0</b>	<b>64,4</b>	<b>8,4</b>	<b>18,8</b>	<b>55,34</b>	<b>55,7</b>
Source : M. Martin, M. Lawson, J. Walker et N. Abdo. (2020). <i>Combattre les inégalités en période de COVID-19 : l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020</i> . Oxfam et DFI. <a href="https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequali-621061/">https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequali-621061/</a>						

#### 1.4 Réponses des gouvernements à la pandémie

Les pays de la CEDEAO+ ont répondu à la crise avec des plans de reprise économique relativement modestes (en moyenne seulement 2,6 % du PIB), en raison de leur capacité limitée à emprunter des fonds supplémentaires pour soutenir les dépenses<sup>62</sup>. En comparaison, les pays d'Afrique subsaharienne y ont consacré en moyenne 3 % de leur PIB, les marchés émergents 5 % et les économies à revenu élevé plus de 10 %<sup>63</sup>. La **figure 3** montre l'échelle des réponses de chaque pays, allant de seulement 0,6 % au Nigeria, qui subissait une crise fiscale avant l'apparition de la COVID-19 en raison de la chute des prix du pétrole, à 5 % en Mauritanie.

Il est également important de noter que quatre pays de la CEDEAO+ ont financé au moins une partie de leur réponse à la COVID-19 en limitant les dépenses dans d'autres secteurs. La Mauritanie, le Liberia, le Nigeria et le Sénégal sont les pays qui ont le plus limité leurs dépenses dans d'autres secteurs afin de financer leur réponse<sup>64</sup>.

#### **Figure 3 : Dépenses pour la réponse à la COVID-19 (% du PIB)**

Mauritanie, Cap-Vert, Mali, Sénégal, Ghana, Sierra Leone, Guinée, Liberia, Bénin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Togo, Niger, Gambie, Nigeria, MOYENNE.

Source : Documents sur les programmes pays du FMI (2020-2021), disponibles sur <https://www.imf.org/en/Countries> Pour des sources plus détaillées, voir les profils pays accompagnant ce rapport.

La nature des réponses a varié selon les pays. Tous ont investi des fonds dans les mesures de santé pour lutter contre la pandémie, mais seulement quelques-uns (Bénin, Ghana, Mali, Sénégal et Togo) ont établi des plans pour investir davantage dans les systèmes de santé et la préparation après 2021. Tous les pays ont également investi davantage dans la protection sociale, mais en Gambie et au Nigeria, cette augmentation a été très limitée en raison des contraintes budgétaires.

Selon la Banque mondiale, presque tous les pays ont utilisé une combinaison de transferts monétaires, de distribution alimentaire et d'exonérations ou de réductions des factures de services publics pour compléter les revenus de leurs citoyen·nes. Certains pays ont utilisé

moins d'outils (par exemple, uniquement les transferts monétaires et les services publics au Bénin et au Togo ; la nourriture et les services publics en Guinée-Bissau, au Liberia et au Sénégal et les transferts monétaires et la nourriture en Sierra Leone). Le Ghana, la Guinée et le Nigeria ont ajouté des investissements dans les travaux publics et l'emploi ; Le Bénin, la Sierra Leone et le Togo ont subventionné les salaires dans les petites entreprises. Le Cap-Vert est le seul pays à avoir eu les moyens de subventionner les salaires et les cotisations sociales. La Sierra Leone a doublé le montant fourni dans chaque transfert monétaire et la Guinée a plus que triplé le nombre de personnes recevant de tels transferts. La Côte d'Ivoire et le Togo ont mis en place un nouveau programme de transferts monétaires pour 3 % et 8 % de leurs populations respectives<sup>65</sup>.

Malgré des augmentations spectaculaires de l'ampleur de la protection sociale dans certains pays, dans la plupart des cas, celles-ci proviennent d'une très petite base et sont également temporaires, ce qui réduit leur impact sur les inégalités. Des enquêtes menées dans sept pays d'Afrique de l'Ouest<sup>66</sup> révèlent qu'en moyenne près de 70 % des citoyen·nes pensent que l'aide a été injustement distribuée. Parmi les personnes interrogées, seulement 30,7 % en moyenne ont déclaré avoir reçu un soutien du gouvernement. Au Niger, les personnes qui ne vivaient pas dans la pauvreté étaient deux fois plus susceptibles de recevoir un soutien du gouvernement que les personnes pauvres. En Sierra Leone, on estime que 92 % de l'appui du gouvernement a été reçu par des entreprises, alors que 1,5 % seulement de l'aide est allée à la protection sociale des citoyen·nes<sup>67</sup>. Bien que ces chiffres montrent des variations importantes entre les pays, ils sont néanmoins une indication inquiétante que les mécanismes de soutien temporaire des gouvernements de la région n'ont pas profité aux plus démunis.

## 1.5 L'impact de la crise de la dette sur les inégalités

De nombreux gouvernements doivent consacrer une part croissante de leur budget au service de la dette au lieu d'investir dans leur population. Même avant la COVID-19, le service de la dette atteignait des niveaux astronomiques dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, accaparant des fonds qui auraient pu servir à réduire les inégalités. La **figure 4** montre qu'en moyenne, les pays de la CEDEAO+ dépensaient près de cinq fois plus pour le service de la dette intérieure et extérieure que pour la santé.

### **Figure 4 : Service de la dette par rapport aux dépenses de santé (% en 2019)**

**MOYENNE**, Gambie, Togo, Ghana, Bénin, Mauritanie, Nigeria, Niger, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Burkina Faso, Guinée, Sierra Leone, Liberia.

Source : Dépenses de santé à partir des données de l'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités ; service de la dette du FMI/de la Banque mondiale ; Sustainability Analyses 2020–21, disponible à <https://www.imf.org/en/publications/dsa>

De nombreux pays ont dû emprunter pour financer leur réponse à la pandémie, tout en voyant leur PIB stagner ou baisser et les recettes budgétaires s'effondrer. Les **figures 5 et 6** montrent la dette en pourcentage du PIB et le service de la dette en pourcentage des recettes<sup>68</sup>. Le rapport dette-PIB était en moyenne de 63,5 % et le rapport service de la dette/recettes budgétaires de 61,7 % fin 2020. Les pays les plus touchés sont la Gambie, le Ghana, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone, mais seuls la Guinée et le Liberia sont moins susceptibles de voir le service de la dette réduire les dépenses essentielles pour la reprise et le respect des objectifs de développement durable (ODD). Pour donner une idée de ce que les économies obtenues pourraient permettre de faire, au Ghana, l'annulation des paiements de la dette extérieure en 2020 permettrait au gouvernement d'accorder une subvention mensuelle en

espèces de 20 \$ aux 16 millions d'enfants, de personnes handicapées et de personnes âgées du pays pendant six mois.

**Figure 5 : Dette en % du PIB (2020-2021)**

**MOYENNE**, Cap-Vert, Sierra Leone, Guinée-Bissau, Gambie, Ghana, Sénégal, Togo, Mauritanie, Liberia, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin, Mali, Guinée, Niger, Nigeria

Source : World Economic Outlook database, FMI, avril 2021, à <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April>

**Figure 6 : Service de la dette en % des recettes budgétaires (2020-2021)**

**MOYENNE**, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Bénin, Niger, Togo, Burkina Faso, Mali, Cap-Vert, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Nigeria, Sénégal, Guinée, Liberia.

Source : IMF/World Bank Debt Sustainability Analyses 2020-21, disponible sur <https://www.imf.org/en/publications/dsa>.

Jusqu'à présent, la réponse globale en termes d'allégement de la dette a été limitée à :

- l'annulation du service de la dette envers le FMI pour 25 pays en 2020 (dont le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, la Sierra Leone et le Togo)<sup>69</sup> et ;
- un report des paiements aux gouvernements du G20 au cours de la même période grâce à une initiative visant à suspendre le service de la dette, pour laquelle 14 des pays de la CEDEAO+ ont postulé<sup>70</sup>.

Cependant, cette dernière initiative n'aide pas véritablement : les créanciers continueront à majorer les intérêts de la dette pendant la période de suspension et de remboursement. Le G20 a établi un nouveau cadre commun pour tenter d'améliorer la coordination entre créanciers. Cependant, la plupart des pays doivent continuer à s'acquitter du paiement de leur dette, en particulier aux créanciers commerciaux, tels que les obligataires, et aux créanciers multilatéraux autres que le FMI, qui ne semblent disposés ni à participer à l'initiative ni à accepter un allègement de la dette à l'occasion du nouveau cadre du G20, bien que les entités à l'origine de cette initiative aient invité ces créanciers à s'y joindre dans des conditions similaires. En outre, rien n'est fait pour réduire les niveaux de la dette intérieure, bien que son remboursement représente une part importante du service de la dette dans la plupart des pays de la CEDEAO+ en raison de taux d'intérêt intérieurs élevés.

Il est maintenant clair que l'impact économique de la pandémie se fera sentir pendant longtemps dans la plupart des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure. Pour permettre une reprise optimale, l'initiative devrait être prolongée jusqu'en 2022, transformée en annulation de la dette et inclure tous les créanciers multilatéraux et commerciaux. Cependant, cela n'empêchera pas les niveaux d'endettement de faire chuter les dépenses sociales et de saper les progrès en matière d'ODD à plus long terme. De nombreux pays auront besoin d'une annulation et d'une réduction importante de la dette pour pouvoir supporter cette charge, afin d'être en capacité d'investir pour lutter contre les inégalités et de renforcer leur résilience face aux futures pandémies, par le biais de mesures centrées sur l'éducation, la santé, la protection sociale et la sécurité alimentaire<sup>71</sup>.

## 1.6 La réponse du FMI et de la Banque mondiale

Le FMI et la Banque mondiale sont mandatés par l'ONU et le G20 pour mobiliser des financements afin de lutter contre la pandémie. Cependant, ils doivent également continuer à jouer leur rôle à plus long terme pour assurer les progrès des pays en matière d'ODD et pour la réduction des inégalités<sup>72</sup>.

Dans une large mesure, ils contribuent déjà avec un financement pour faire face à la COVID-19. Tous les pays de la CEDEAO+ ont bénéficié d'une aide financière d'urgence supplémentaire du FMI et de la Banque mondiale (pour plus de détails, voir les profils pays accompagnant ce rapport). Un tel financement, combiné à des flux accrus de la BAD, des Nations Unies et des partenaires bilatéraux, a été essentiel pour financer les programmes de réponse à la pandémie. Cependant, ceux-ci sont beaucoup plus restreints que ceux possibles pour les pays le plus riches qui empruntent sur les marchés commerciaux (comme indiqué dans la **section 1.5**).

Ce soutien multilatéral a été renforcé au troisième trimestre 2021 lorsque le FMI a émis 650 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS), qui pourraient soutenir les dépenses ou aider à rembourser la dette intérieure. La possibilité pour les pays plus riches qui n'ont pas besoin de leur part des 400 milliards de dollars de DTS de les transférer vers les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ayant davantage besoin de ressources est en cours de discussion : toutefois, à l'heure actuelle, il est prévu que ces ressources prennent la forme de prêts plutôt que de subventions, et qu'elles soient associées à des programmes de prêts conditionnels du FMI, contrairement aux modalités d'émission des DTS, qui ne sont assorties d'aucune conditionnalité<sup>73</sup>. De plus, même avec cette réaffectation, le montant reçu par les pays en développement sera bien inférieur à ce qui est nécessaire pour une reprise rapide après la pandémie de COVID-19 et la poursuite des efforts en matière d'ODD. De nombreux/euses analystes et spécialistes du plaidoyer ont estimé qu'une émission de 3 000 milliards de dollars de DTS aurait été souhaitable<sup>74</sup>. Compte tenu de leur coût actuel très bas (0,05 % lors de la publication de ce rapport et pas de nécessité de remboursement du capital), il convient d'envisager des émissions régulières importantes de DTS qui pourraient être un moyen efficace de financer le développement mondial au cours de la prochaine décennie.

En termes de prescriptions politiques, les réponses du FMI et de la Banque mondiale à la pandémie se sont en grande partie limitées à des actions immédiates et à court terme via des dépenses supplémentaires en matière de santé, de protection sociale et de relance économique, plutôt que de chercher à bloquer la hausse des inégalités pendant la crise.

Aucun des documents de prêt actuels du FMI dans la région ne contient d'analyse significative des inégalités<sup>75</sup>. En outre, l'analyse d'Oxfam montre que, depuis le 15 mars 2021, dans 85 % des 107 prêts en réponse à la COVID-19 négociés entre le FMI et 85 gouvernements du monde entier, le FMI a encouragé (et dans certains cas obligé) les pays à adopter des mesures d'austérité, après l'accalmie de la crise sanitaire. Cette tendance a été observée dans les documents de prêt de 14 des 16 pays ouest-africains<sup>76</sup>. Cela reflète les opérations spécifiques au pays du FMI, qui ne traitent pas systématiquement l'égalité comme étant macro-critique, c'est-à-dire essentielle à la croissance et à la stabilité future (ce qui est le cas, étant donné que les niveaux d'inégalité ont plus d'impact que les niveaux évalués par le FMI dans la baisse du PIB) et donc au cœur de l'analyse et des politiques qui étayent les programmes pays dans le cadre de la consultation au titre de l'article IV et des documents de programme de prêt.

Cela peut être compréhensible dans le cadre des prêts de réponse d'urgence à la COVID-19 du FMI, dont l'objectif était de combler les lacunes de financement d'urgence sans procéder à une analyse très détaillée et, pour beaucoup, sans les termes et conditions habituels. Cependant, même dans le cadre de ces prêts, le FMI aurait pu éviter d'insister, de manière

catégorique, et dans certains cas rapide et stricte, pour la consolidation fiscale, et préconiser plutôt des politiques clés nécessaires pour renforcer la marge de manœuvre fiscale et lutter contre les inégalités, notamment des renforcements de la fiscalité progressive, des dépenses contre les inégalités et des droits du travail. Le service des affaires fiscales du FMI a suggéré des augmentations « solidaires » des impôts progressifs pour financer les réponses à la COVID-19<sup>77</sup>, mais rien n'indique encore que ces recommandations influencent réellement la programmation du FMI en Afrique de l'Ouest.

En effet, les seuls changements significatifs des taux d'imposition ont réduit les impôts directs progressifs et augmenté les impôts indirects moins progressifs. Certains pays non membres de l'UEMOA ont appliqué une baisse de l'impôt sur les sociétés dans leur budget 2021 : la Gambie a réduit son taux d'impôt sur les sociétés de 31 % à 27 % ; la Sierra Leone de 30 % à 15 % pour les entreprises manufacturières en dehors de Freetown et son taux d'imposition des gains en capital de 30 % à 25 %<sup>78</sup>. D'autres ont augmenté les impôts indirects. Par exemple, au Ghana, la TVA a augmenté de 2 % dans le budget 2021 (la moitié étant une « taxe sanitaire consécutive à la COVID-19 »), ce qui en fait le pays au taux de TVA le plus élevé de la région, à 19,5 %. Même si la Banque mondiale a évalué que le taux de TVA du Ghana n'exacerbait pas les inégalités, car elle comporte des exonérations pour les produits alimentaires de base et un seuil élevé pour l'immatriculation<sup>79</sup>, cette mesure aggravera la pauvreté. Le taux de TVA du Nigeria a déjà augmenté de 5 % à 7,5 % dans le budget 2020 et l'imposition risque d'être plus régressive qu'au Ghana, car les petits commerçant-es ne sont pas exonéré-es de paiement.

Alors que les dépenses initiales de santé et de protection sociale liées à la pandémie ont pu contribuer à atténuer certaines des inégalités induites par la pandémie, dans la plupart des pays, ces programmes sont en train de disparaître. Dans un contexte d'austérité budgétaire, il sera extrêmement difficile de maintenir ces dépenses et encore plus de les augmenter pour lutter contre les inégalités.

Les Diagnostics-pays systématiques de la Banque mondiale pour les pays d'Afrique de l'Ouest contiennent beaucoup d'analyses de la pauvreté, mais beaucoup moins sur les inégalités. Ils ne comprennent que des mesures limitées pour augmenter les dépenses d'éducation (en mettant l'accent sur le développement de la petite enfance et la formation professionnelle) et les programmes de protection sociale ciblés n'aident qu'un faible pourcentage de personnes vivant dans la pauvreté. Ils ne contiennent pratiquement aucune des recommandations politiques nécessaires pour lutter plus efficacement contre les inégalités de revenus et ne montrent pas clairement comment les pays atteindront les ODD pour des soins de santé universels ou les socles de protection sociale universelle d'ici 2030<sup>80</sup>.

La Banque mondiale et le FMI ont analysé l'impact des impôts et des dépenses sur la pauvreté et les inégalités. Cependant, ces deux institutions n'ont pas accompagné cette analyse de recommandations de réformes nationales majeures des systèmes fiscaux et de dépenses publiques qui les rendent plus progressifs. Il n'y a pas eu non plus d'effort pour retirer les politiques antisyndicales et affaiblissant les droits du travail, inspirées par l'ancien indice « Doing Business », fortement critiqué pour avoir encouragé la dérégulation et la réduction des impôts sur les sociétés<sup>81</sup>.

Les prêts d'urgence accordés par la Banque dans le secteur de la santé se sont également révélés inadaptés dans leur propre analyse de la pauvreté et des inégalités. Oxfam a découvert en septembre 2020 que seuls huit des 71 projets de santé sur la COVID-19 de la Banque mondiale dans le monde avaient inclus des mesures visant à réduire les obstacles financiers à l'accès aux services de santé<sup>82</sup>. L'indice ERI a montré qu'il s'agit d'un problème majeur dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, ces dépenses ruinant des millions de personnes chaque année et les excluant de l'accès à un traitement. En Afrique de l'Ouest, cinq projets de la Banque mondiale ont soulevé la question de l'accessibilité financière des

services, mais la réponse s'est limitée à des actions sur les services liés à la COVID-19 : exonérations de frais au Ghana, au Mali et en Sierra Leone ; couverture des frais d'assurance-maladie pour les personnes pauvres en Côte d'Ivoire ; et un vague engagement à « soutenir les mécanismes pour éliminer les obstacles financiers » à l'accès aux services au Liberia<sup>83</sup>.

En ce qui concerne le soutien à la protection sociale, s'il y a eu des augmentations considérables du volume et de la portée des transferts monétaires dans les pays d'Afrique de l'Ouest, les prêts de la Banque mondiale ont mis l'accent sur des programmes de « filet de sécurité » ciblant étroitement les personnes les plus pauvres, plutôt que sur des socles de protection sociale complets offrant aux citoyen·nes une sécurité tout au long de leur vie, conformément aux ODD<sup>84</sup>. Il n'y a pas eu non plus d'analyse, dans le cadre des prêts de la Banque mondiale, sur la façon dont ces programmes seront rendus permanents ou élargis pour atteindre l'objectif d'une couverture de protection sociale universelle d'ici 2030. Cela suggère qu'ils pourraient être abandonnés une fois que l'impact de la pandémie se sera estompé. L'analyse d'Oxfam montre d'ailleurs que le FMI encourage ce retour en arrière dans certains pays.

Dans l'ensemble, les dirigeant·es du FMI et de la Banque mondiale ont prononcé des discours forts<sup>85</sup>. Ces institutions ont mené des analyses complètes soulignant le risque que la pandémie pourrait augmenter les inégalités, ainsi que la nécessité d'éviter cela. Cependant, leurs réponses au niveau des opérations pays ont en grande partie ignoré les problèmes d'inégalité et, par omission ainsi qu'explicitement par le biais de recommandations d'orientation, risquent de contribuer à leur aggravation. Cette tendance doit être inversée de toute urgence, et les deux organisations devront aller au-delà des discours et des analyses pour formuler des recommandations de politiques fortes contre les inégalités au niveau des pays.

### 1.7 Le retour de l'austérité

Alors que les gouvernements d'Afrique de l'Ouest ont répondu à la pandémie en 2020 avec des programmes de soutien fiscal, ceux-ci s'avèrent de courte durée. Les projections du FMI concernant les dépenses publiques de 12 des 16 gouvernements de la CEDEAO+ montrent que les dépenses de 2021 seront inférieures de près de 4,4 milliards de dollars<sup>86</sup>. Cette énorme réduction des dépenses publiques se produit à un moment où les taux d'infection et de décès dus à la COVID-19 sont à leur plus haut niveau dans la région.

Les plans d'austérité à long terme en Afrique de l'Ouest sont encore plus préoccupants que le retrait rapide des dépenses d'urgence. Le **tableau 5** montre les projections du FMI pour 14 pays pour lesquels il existe des données jusqu'en 2026. Les projections montrent que la réduction combinée des budgets publics en Afrique de l'Ouest devrait être de 26,8 milliards de dollars, les plus fortes réductions se produisant en 2023 et 2024. Cette somme suffirait à vacciner tous les Ouest-africain·es et à offrir une année d'enseignement primaire de qualité à plus de 71 millions d'enfants de la région<sup>87</sup>.

**Tableau 5 : Dépenses publiques dans 16 pays ouest-africains, 2022-26**

Réductions des dépenses en milliards de dollars américains courants en utilisant les dépenses de 2021 (% du PIB) comme référence						
Pays	2022	2023	2024	2025	2026	Réductions totales
Bénin	- 0,23	- 0,21	- 0,29	- 0,32	- 0,42	- 1,47
Burkina Faso	- 0,06	- 0,20	- 0,39	- 0,34	- 0,28	- 1,27
Cap-Vert	- 0,07	- 0,12	- 0,15	- 0,17	- 0,19	- 0,69
Côte d'Ivoire	- 0,85	- 1,34	- 1,53	- 1,75	- 1,78	- 7,25
Gambie	- 0,04	- 0,07	- 0,10	- 0,13	- 0,14	- 0,47
Ghana	- 1,04	- 1,52	- 1,62	- 1,73	- 3,71	- 9,63
Guinée	0,12	0,24	0,32	0,45	0,41	1,54
Guinée-Bissau	- 0,03	- 0,04	- 0,05	- 0,06	- 0,06	- 0,25
Liberia	- 0,06	- 0,10	- 0,14	- 0,14	- 0,18	- 0,62
Mali	- 0,33	- 0,52	- 0,75	- 0,80	- 0,86	- 3,26
Mauritanie	- 0,02	- 0,01	- 0,02	- 0,02	- 0,01	- 0,08
Niger	- 0,24	- 0,42	- 0,41	- 0,37	- 0,38	- 1,82
Nigeria	-	- 2,68	- 1,51	-	- 4,82	- 0,63
Sénégal	- 0,18	- 0,28	- 0,23	- 0,04	- 0,09	- 0,56
Sierra Leone	- 0,14	- 0,15	- 0,17	- 0,19	- 0,21	- 0,86
Togo	- 0,14	- 0,21	- 0,17	- 0,14	- 0,10	- 0,77
<b>Total</b>	- <b>3,31</b>	- <b>7,61</b>	- <b>7,23</b>	- <b>5,67</b>	- <b>3,00</b>	- <b>26,83</b>

Source : FMI. (2021). *World Economic Outlook database: April 2021*.

Les seuls pays à ne pas procéder à des réductions sont la Guinée et le Nigeria, qui ont déjà procédé à d'importantes réductions dans leurs dépenses en 2019-2020. Le niveau des réductions prévues pour 2022-2026 est préoccupant. Par exemple, pour le gouvernement de la Sierra Leone, elles équivalent à deux fois et demie le budget annuel de la santé ; celles prévues par les gouvernements du Ghana, du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée-Bissau et du Liberia dépassent toutes une année complète de dépenses publiques dans l'éducation.

L'austérité est encouragée par le FMI, dans ses évaluations politiques, ses prêts, mais également ses conseils qui visent une réduction des dépenses globales immédiatement après la pandémie afin de réduire les déficits, plutôt que la forte augmentation des dépenses de santé, d'éducation, de protection sociale et de sécurité alimentaire pour lutter contre les inégalités. Action Aid a remis en question l'approche du FMI : « *le rapport du Bureau*

*d'évaluation indépendant du FMI sur la réponse du FMI à la crise financière de 2007/2008 a célébré son rôle dans le soutien d'une relance financière mondiale et a critiqué le FMI pour avoir approuvé un retour prématuré au rééquilibrage budgétaire. Nous espérons que le FMI ne refera pas la même erreur.<sup>88</sup> »*

Pour les membres de l'UEMOA, les critères de convergence régionale qui obligent les États membres à avoir des déficits budgétaires inférieurs à 3 % du PIB, une inflation inférieure à 3 % et une dette inférieure à 70 % du PIB, sont également à prendre en compte. L'UEMOA a suspendu ces critères jusqu'en 2023 en raison de la pandémie, mais les pays continuent néanmoins de viser l'austérité afin d'atteindre les objectifs de déficit et de dette d'ici 2023, dans la mesure du possible.

Si les gouvernements ouest-africains mettent en œuvre l'austérité comme prévu, le résultat risque d'être catastrophique pour la pauvreté et les inégalités. Et d'autant plus au cours d'une pandémie. Les recherches du FMI montrent que les pays qui ont appliqué l'austérité pendant et après les récentes épidémies ont vu leurs inégalités de revenus augmenter trois fois plus que les pays qui n'ont pas pratiqué l'austérité<sup>89</sup>. Comme la Banque mondiale et d'autres l'ont montré, la question de savoir si et dans quelle mesure les pays parviennent à contrôler les inégalités après la pandémie sera cruciale pour rétablir la situation pour les millions de personnes que la pandémie a plongées dans la pauvreté<sup>90</sup>.

## 2. L'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI) 2020

La troisième édition de l'indice de l'Engagement à la réduction des inégalités (ERI) d'Oxfam et du DFI classe 158 gouvernements à travers le monde en fonction de leur engagement envers la réduction des inégalités. Le rapport mondial a été lancé en novembre 2020<sup>91</sup>.

L'indice ERI mesure les politiques et actions gouvernementales dans trois domaines qui permettent de réduire de manière significative les inégalités :

1. **Les services publics**, dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale.
2. **La fiscalité**, en examinant à quel point les structures sont progressives, en théorie et dans la pratique.
3. **Les droits des travailleurs et travailleuses**, avec un accent particulier sur les droits des femmes<sup>92</sup>.

Bien que ces trois piliers thématiques restent inchangés par rapport aux éditions précédentes, des changements importants ont été apportés à la méthodologie pour organiser l'indice de manière plus cohérente et montrer plus clairement les impacts sur les inégalités<sup>93</sup>. Chaque pilier contient désormais trois niveaux d'indicateurs :

1. **Indicateurs d'engagement politique**, qui mesurent l'engagement des gouvernements à travers leurs politiques (qui peuvent ne pas toujours être mises en œuvre dans la pratique).
2. **Indicateurs de couverture ou de mise en œuvre**, qui mesurent qui est couvert (ou non) à la suite d'actions politiques, ou dans quelle mesure un gouvernement met les politiques en pratique.
3. **Indicateurs d'impact**, qui mesurent l'impact des actions politiques sur les niveaux d'inégalité.

La **figure 7** présente les trois piliers et les trois niveaux de l'indice ERI. Plus de détails sur les définitions exactes des indicateurs et les sources de données sont disponibles dans le document de méthodologie sur le site web de l'indice, à l'adresse [www.inequalityindex.org](http://www.inequalityindex.org).

**Figure 7 : Les piliers et indicateurs de l'indice ERI**

	Dépenses dans les services publics	Progressivité fiscale	Droits du travail et salaires
Indicateurs politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DS1a</b> Education</li> <li>• <b>DS1b</b> Santé</li> <li>• <b>DS1c</b> Protection sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PF1a</b>-Impôt sur le revenu</li> <li>• <b>PF1a</b>-Impôt sur les sociétés</li> <li>• <b>PF1a</b>-Taxe sur la valeur ajoutée</li> <li>• <b>PF1b</b>-Pratiques fiscales dommageables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DT1a</b> Droit du travail</li> <li>• <b>DT1b</b> Droit du travail des femmes</li> <li>• <b>DT1c</b> Salaire minimum</li> </ul>
	Dépenses en % du budget total	Structures fiscales progressives	Efforts du gouvernement pour

			protéger les travailleurs et travailleuses dans le droit et dans la pratique
<b>Indicateurs de mise en œuvre ou de couverture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DS2a</b> Achèvement de l'enseignement secondaire par quintile le plus pauvre</li> <li>• <b>DS2b</b> Couverture santé universelle et dépenses directes</li> <li>• <b>DS2c</b> Couverture de la retraite</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PF2</b> Productivité fiscale à travers la TVA, l'IRP &amp; l'IS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DT2a</b> Chômage</li> <li>• <b>DT2b</b> Emploi vulnérable</li> </ul>
<b>Indicateurs d'impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DS3</b> Impact des dépenses sur les inégalités (Gini)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PF3</b> Impact de la fiscalité sur les inégalités (Gini)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DT3</b> Impact des revenus du travail (salaire) sur les inégalités (Gini)</li> </ul>
<b>Score total de l'indice ERI</b>	Moyenne des notes des 3 piliers		

Le reste de ce rapport présente la façon dont les 16 pays de la CEDEAO+ s'engagent à réduire les inégalités. Cette présentation régionale est accompagnée de 16 fiches d'information par pays, qui contiennent une analyse et des recommandations politiques plus détaillées. Elles sont disponibles sur le site de l'indice ERI, à l'adresse <http://www.inequalityindex.org/#/countryProfiles>.

### Encadré 3 : L'importance de l'agriculture

Dans de nombreux pays de la région, la pauvreté est concentrée dans les zones rurales : par conséquent, soutenir les paysans et paysannes et la production alimentaire est essentielle pour lutter contre les inégalités, la pauvreté et l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest. Ce rapport examine donc dans quelle mesure nous pouvons évaluer les dépenses publiques dans l'agriculture, compte tenu des engagements des gouvernements envers le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Ce sujet est abordé à la **section 4.5**, en complément du pilier sur les dépenses publiques.

## 3 Performances globales de l'indice ERI en Afrique de l'Ouest

Par rapport aux autres régions d'Afrique, l'Afrique de l'Ouest est celle qui s'est le moins engagée envers la réduction des inégalités telle que mesurée par l'indice ERI. La **figure 8** montre les scores régionaux de l'indice pour chacune des cinq régions d'Afrique, pondérés en fonction de la population. Le chiffre 1 représente la réponse la plus forte aux inégalités pour chaque indicateur<sup>94</sup>. Les données montrent que le/la citoyen·ne moyen·ne d'Afrique de l'Ouest vit sous un gouvernement quatre fois moins déterminé à réduire les inégalités que ses homologues d'Afrique australe. Certaines de ces différences pourraient s'expliquer par les niveaux de revenu, plus de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure se trouvant en Afrique du Nord et australe, ce qui signifie qu'ils ont une capacité fiscale plus élevée et donc plus de fonds à investir dans les services publics. Néanmoins, les performances de l'Afrique de l'Ouest restent décevantes<sup>95</sup>.

### Figure 8 : Engagement à réduire les inégalités dans les cinq régions d'Afrique

#### (GRAPHIQUE)

Quelles sont les régions les plus engagées envers la réduction des inégalités ?

Afrique australe : 0,84

Afrique du Nord : 0,49

Afrique de l'Est : 0,35

Afrique centrale : 0,32

Afrique de l'Ouest : 0,22

*Les scores de chaque région indiqués sur la carte reflètent le score moyen à l'indice ERI des gouvernements de chaque région, pondéré en fonction de la population. Un score de 1 représente l'engagement maximum possible envers la réduction des inégalités ; un score de 0 représente l'engagement le plus faible possible. En pondérant les moyennes de la région par population, le score régional de l'indice ERI exprime l'engagement que les citoyen·nes moyen·nes de chaque région perçoivent de la part de leur gouvernement. Pour l'Afrique de l'Ouest, cela implique que le score de l'indice ERI du Nigeria a plus de poids que celui du Cap-Vert en raison de la grande différence de population entre les deux pays. Notez que le faible score de l'Afrique de l'Ouest n'est pas uniquement dû au faible score du Nigeria. Même si le Nigeria était omis de la moyenne de l'Afrique de l'Ouest, la région obtiendrait toujours de moins bons résultats que l'Afrique australe, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est et n'obtiendrait que des scores légèrement supérieurs à celui de l'Afrique centrale. Nous avons suivi le schéma géographique des Nations Unies pour la division des régions d'Afrique.*

Le **tableau 6** présente les classements à l'indice ERI de chaque pays de la région dans la CEDEAO+, l'Afrique et le monde (les classements pour tous les pays africains se trouvent dans **l'annexe 2**). Aucun ne figure dans la moitié supérieure de l'indice mondial et seuls le Togo et le Cap-Vert figurent dans les deux premiers tiers. Le Togo se classe au sommet des classements de la CEDEAO+ et au dixième rang en Afrique, même s'il se situe toujours dans la moitié inférieure au niveau mondial.

Treize pays se situent dans le tiers inférieur de l'indice. Le Nigeria, avant-dernier pays de l'indice mondial, illustre l'impact d'un manque d'action gouvernementale pour lutter contre les inégalités. Son gouvernement continue de percevoir des niveaux d'impôt extrêmement bas, à très peu investir dans les services publics (ce qui donne lieu à une faible couverture pour la population) et se trouve au bas du classement en termes de droits du travail.

Le Liberia, la Guinée-Bissau, le Niger et la Sierra Leone figurent également dans le quart inférieur du classement de l'Afrique. L'engagement de leurs gouvernements à réduire les inégalités montre des performances médiocres dans tous les piliers, tirant vers le bas leurs scores ERI. Néanmoins, certains pays figurant dans le bas du classement commencent à renverser cette tendance : par exemple, le président de la Sierra Leone, Julius Maada Bio, a fait de la lutte contre les inégalités et de la fiscalité les grandes causes de sa campagne de 2018 et a pris des mesures prometteuses, avec une augmentation des dépenses dans les services publics, en prenant des mesures pour augmenter le salaire minimum et lutter contre les incitations fiscales inutiles<sup>96</sup>. En conséquence, le classement ERI de la Sierra Leone s'est

amélioré avant la pandémie : mais les récentes mesures fiscales induites par la pandémie, comme indiqué précédemment dans ce rapport, pourraient freiner ces progrès à l'avenir.

Pays	Classement ERI de la CEDEAO+ (16)	Classement ERI en Afrique (47)	Classement ERI mondial (158)
Togo	1	10	82
Cap-Vert	2	11	91
Ghana	3	20	121
Mauritanie	4	22	123
Mali	5	23	125
Bénin	6	24	126
Sénégal	7	25	127
Gambie	8	27	132
Burkina Faso	9	29	134
Guinée	10	35	140
Côte d'Ivoire	11	36	141
Niger	12	37	142
Sierra Leone	13	39	145
Guinée-Bissau	14	42	150
Liberia	15	44	154
Nigeria	16	46	157

#### 4. Les services publics ouest-africains réduisent-ils les inégalités ?

Le pilier des services publics de l'indice ERI (voir **chapitre 2**) examine les mesures prises par les gouvernements en matière d'éducation, de santé et de protection sociale. Dans les éditions précédentes de l'indice, nous avons examiné uniquement les dépenses en pourcentage des budgets gouvernementaux et l'impact des dépenses sur le coefficient de Gini d'un pays. Pour l'indice 2020, nous avons ajouté un nouvel ensemble d'indicateurs pour mesurer la portée et l'équité des services et nous avons découvert qu'il s'agissait d'un domaine dans lequel les performances de nombreux pays de la CEDEAO+ étaient très insuffisantes.

Le **tableau 7** montre le classement des services publics (pondérés en fonction de la population) pour les cinq régions d'Afrique : l'Afrique de l'Ouest arrive en dernière position.

Région	Scores ERI moyens	Classement (Afrique)
Afrique australe	0,60	1
Afrique du Nord	0,29	2
Afrique de l'Est	0,21	3
Afrique centrale	0,16	4
Afrique de l'Ouest	0,12	5

**Tableau 8 :**

Classements ERI régional, africain et mondial pour les services publics des pays de la CEDEAO+			
Pays	Classement des pays de la CEDEAO+ en termes de services publics (16)	Classement africain en termes de services publics (47)	Classement mondial en termes de services publics (158))
Cap-Vert	1	7	76
Ghana	2	15	113
Bénin	3	19	118
Burkina Faso	4	20	121
Sénégal	5	22	124
Liberia	6	25	128
Gambie	7	27	131
Togo	8	28	132
Côte d'Ivoire	9	34	138
Mauritanie	10	35	139
Sierra Leone	11	38	146
Guinée	12	40	149
Mali	13	41	150
Guinée-Bissau	14	42	151
Niger	15	44	154
Nigeria	16	46	156

Source : M. Martin, M. Lawson, N. Abdo, D. Waddock, J. Walker. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19 : Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequality-621061/>

Le **tableau 8** montre les classements des pays cibles au sein de la CEDEAO+, de l'Afrique et du monde. Seul le Cap-Vert se classe dans la moitié supérieure du classement mondial pour les services publics ; tous les autres pays se classent dans le tiers inférieur.

Le Cap-Vert se rapproche de la référence internationale (20 % du budget de l'État consacré à l'éducation) ; il est en tête pour l'indicateur de couverture sanitaire essentielle dans la CEDEAO+, avec près des deux tiers de sa population couverte. En outre, il s'agit du pays qui investit le plus dans la protection sociale et offre la couverture la plus générale (85 % des personnes à l'âge de la retraite percevant une pension). Le gouvernement utilise les services publics pour réduire considérablement les inégalités.

Le Nigeria se classe à la 156<sup>e</sup> place mondiale, à la dernière place dans la CEDEAO+ et en avant-dernière position pour l'Afrique. Cela reflète de très faibles niveaux de dépenses dans l'éducation, la santé et la protection sociale, donnant lieu à des services publics de faible qualité, avec une couverture limitée, en particulier pour les citoyen-nes les plus pauvres du Nigeria. En conséquence, ses politiques de services publics ont très peu d'impact sur les inégalités.

La suite de ce chapitre examine la part des budgets nationaux consacrée à l'éducation, à la santé et à la protection sociale, la couverture de ces services et leur impact sur les inégalités, avant d'étudier la part des budgets consacrée à l'agriculture.

#### 4.1 Éducation

Un certain nombre de pays de la CEDEAO+ dépensent près de l'objectif de 20 % de leur budget recommandé au niveau international dans le cadre du partenariat pour l'Éducation pour tous (voir **Figure 9**). Le Burkina Faso dépense actuellement 22,9 %, ce qui représente la neuvième part la plus élevée au monde en matière d'éducation : ce pourcentage a augmenté récemment alors que le gouvernement tente de faire des progrès pour atteindre l'enseignement secondaire universel.

<b>Tableau 9 : indicateur de couverture dans l'éducation</b>	
Pays	Achèvement des études secondaires (%) par les 20 % les plus pauvres
Ghana	20,0
Nigeria	15,0
Gambie	11,7
Mauritanie	6,6
Guinée-Bissau	1,9
Côte d'Ivoire	1,8
Sénégal	1,7
Liberia	1,4
Sierra Leone	1,1
Mali	1,0
Togo	0,9
Guinée	0,8
Bénin	0,6
Niger	0,4
Burkina Faso	0,2

**Figure 8 : Dépenses d'éducation (% du budget du gouvernement)**

Bénin, Liberia, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sierra Leone, Gambie, Niger, Nigeria.

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*.

Cependant, quatre pays consacrent moins de 15 % de leur budget à l'éducation. Le Nigeria se démarque avec 6,5 %. Il compte le plus grand nombre d'enfants non scolarisés au monde et présente d'énormes inégalités dans l'éducation : 90 % des élèves les plus riches terminent leurs études secondaires, contre seulement 15 % pour les élèves issus-es des ménages les plus pauvres.

Le **tableau 9** montre que tous les pays d'Afrique de l'Ouest ont de très mauvais résultats au niveau de l'indicateur sur l'équité de la couverture, en particulier l'achèvement de l'enseignement secondaire pour le quintile le plus pauvre. Au Togo, en Guinée, au Bénin, au Niger et au Burkina Faso, moins de 1 % des élèves du quintile le plus pauvre terminent leurs études secondaires. Le Ghana surpasse de loin les autres pays d'Afrique de l'Ouest, un-e élève sur cinq terminant désormais ses études secondaires ; en partie, cela a été facilité ces dernières années par l'introduction de l'enseignement secondaire gratuit<sup>97</sup>.

## 4.2 Santé

La **figure 10** montre que les dépenses nationales de santé en Afrique de l'Ouest sont très faibles, bien au-dessous de l'engagement de l'Union africaine à Abuja d'y consacrer 15 % des budgets. Seul le Liberia, qui a récemment augmenté ses dépenses de plus d'un tiers pour faire face aux faibles niveaux d'investissement de longue date, atteint l'indice de référence. Certains

des pays les moins performants s'efforcent d'augmenter le niveau de leurs dépenses : par exemple, les dépenses de santé ont presque triplé depuis 2010 en Sierra Leone.

Le **tableau 10** montre que (à l'exception du Cap-Vert) cette sous-utilisation des budgets a conduit à ce que plus de la moitié des citoyen-nés d'Afrique de l'Ouest n'ait pas de couverture sanitaire universelle lorsque la pandémie de la COVID-19 s'est installée. Cela a également entraîné des niveaux très élevés de dépenses directes catastrophiques dans le domaine de la santé (le fait qu'un ménage consacre plus de 10 % de ses revenus à des dépenses de santé)<sup>98</sup>.

Dans certains pays, cela a des conséquences particulièrement désastreuses. Le Liberia, où plus de 60 % des personnes n'ont pas accès à une couverture sanitaire universelle et où 14 % de la population dépense plus de 10 % de son revenu pour accéder à des services de santé de base, est dans la situation la plus compliquée.

**Figure 9 : Dépenses de santé (% du budget du gouvernement)**

Nigeria, Mali, Bénin, Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Togo, Niger, Gambie, Guinée-Bissau, Ghana, Cap-Vert, Burkina Faso, Sierra Leone, Liberia.

<b>Tableau 10 : Indicateur d'équité de la couverture sanitaire</b>		
<b>Pays</b>	<b>% couvert par la couverture sanitaire universelle</b>	<b>Dépenses directes catastrophiques</b>
Cap-Vert	69	6,99
Côte d'Ivoire	47	12,43
Ghana	47	1,11
Sénégal	45	3,33
Gambie	44	0,20
Togo	43	12,46
Nigeria	42	10,73
Mauritanie	41	11,66
Bénin	40	10,92
Guinée-Bissau	40	16,55
Burkina Faso	40	3,13
Sierra Leone	39	20,69
Liberia	39	14,10
Mali	38	6,48
Guinée	37	6,97

Niger	37	6,63
-------	----	------

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*.

#### 4.3 Protection sociale

Comme la **figure 11** le montre, les dépenses de protection sociale tombent en dessous de 10 % des budgets nationaux dans tous les pays cibles, à l'exception du Sénégal et du Cap-Vert. Au Ghana, au Burkina Faso, au Niger, en Sierra Leone, en Gambie et au Liberia, elles n'atteignent que 5 % ou moins.

L'indicateur de couverture de l'indice ERI pour la protection sociale utilise la couverture des retraites comme indicateur de la couverture globale de la protection sociale (en raison d'un manque de données dans les programmes ciblant d'autres groupes). Il mesure le pourcentage de la population à l'âge de la retraite qui perçoit une pension. Comme le **tableau 11** le montre, seul le Cap-Vert se rapproche de la couverture de protection sociale universelle que l'ODD 1 demande aux gouvernements d'atteindre. Dix pays d'Afrique de l'Ouest offrent une protection sociale à moins de 10 % de leur population<sup>99</sup>. C'est au Liberia que les dépenses de protection sociale et la couverture des retraites sont les plus faibles<sup>100</sup>.

#### Figure 11 : Dépenses de protection sociale (% du budget gouvernemental)

Liberia, Gambie, Sierra Leone, Niger, Burkina Faso, Ghana, Guinée-Bissau, Nigeria, Bénin, Togo, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sénégal, Cap-Vert.

Tableau 11 : Indicateur de couverture de la protection sociale	
Pays	Régime de retraite (% population)
Cap-Vert	85,82
Ghana	33,30
Sénégal	23,50
Gambie	17,04
Togo	10,90
Bénin	9,70
Mauritanie	9,30
Guinée	8,80
Nigeria	7,76
Côte d'Ivoire	7,70
Guinée-Bissau	6,20
Niger	5,84
Burkina Faso	2,70
Mali	2,70
Sierra Leone	0,90
Liberia	0,60

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*.

#### 4.4. Impact des services publics sur les inégalités

Les données montrent que les dépenses publiques d'éducation, de santé et de protection sociale peuvent réduire considérablement les inégalités de revenus, notamment en évitant aux personnes vivant dans la pauvreté d'avoir à s'acquitter de ces charges<sup>101</sup>. Cependant, l'ampleur de la redistribution dépend de l'échelle et de la progressivité des dépenses. L'indice

ERI mesure l'impact des dépenses dans les services publics en utilisant des enquêtes spécifiques à chaque pays sur l'incidence des dépenses sur le coefficient de Gini dans les pays où elles ont été menées (Bénin, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ou des estimations basées sur l'échelle des dépenses et des coefficients d'impact moyens mondiaux dans les pays où aucune enquête n'a eu lieu. Tous les pays doivent viser à mener des études d'incidence spécifiques dès que possible pour disposer de données plus précises<sup>102</sup>.

Dans les pays cibles, les services publics du Bénin sont ceux qui ont le plus d'impact sur la réduction des inégalités (réduction du coefficient de Gini d'environ 19 %), suivis du Togo (10,5 %) et du Cap-Vert (9,5 %). Ils se classent respectivement 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> en Afrique. La Guinée, le Mali, le Niger et le Nigeria occupent les rangs les plus bas des classements africains en termes d'impact des services publics sur les inégalités, car ils dépensent trop peu dans les trois secteurs, et de manière non progressive.

#### 4.5 Dépenses agricoles pour les exploitations familiales et les producteurs/trices de denrées alimentaires

Les dépenses agricoles peuvent jouer un rôle essentiel dans la lutte contre les inégalités, si elles augmentent les revenus des exploitations familiales et des travailleurs et travailleuses agricoles et réduisent l'insécurité alimentaire.

L'agriculture a perdu de son importance pour l'économie de l'Afrique de l'Ouest au cours des dernières décennies, et la croissance du secteur a stagné. Néanmoins, comme le montrent les **figures 12 et 13**, le secteur représente encore 27 % du PIB et 38 % de main-d'œuvre. En parallèle, la pauvreté rurale reste plus élevée que la pauvreté urbaine dans la plupart des pays et l'insécurité alimentaire est très élevée : la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire sont les principaux facteurs d'inégalité<sup>103</sup>.

##### **Figure 12 : Agriculture (% de part du PIB)**

**MOYENNE**, Cap-Vert, Sénégal, Ghana, Mauritanie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Nigeria, Togo, Guinée, Bénin, Mali, Niger, Liberia, Guinée-Bissau, Sierra Leone.

Source : Banque mondiale. *Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)*.  
<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS>

##### **Figure 13 : Part de la population active dans l'agriculture (%)**

**MOYENNE**, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Sierra Leone, Bénin, Côte d'Ivoire, Togo, Liberia, Sénégal, Mauritanie, Nigeria, Niger, Ghana, Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie.

Source : OIT. *Country profiles*. Share of labour force in agriculture, 2017. <https://ilostat.ilo.org/data/country-profiles/>

Pour inverser la tendance à la stagnation du secteur et réduire la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire, en 2014, les pays d'Afrique de l'Ouest se sont à nouveau engagés dans le PDDAA, qui a appelé les gouvernements à rehausser leurs allocations budgétaires annuelles au secteur à au moins 10 %<sup>104</sup>. Comme le montre la **figure 14**, seuls le Mali et la Gambie atteignent cet objectif. Le Ghana, le Cap-Vert et le Nigeria sont les pays les moins performants, dépensant moins de 2 % de leur budget dans l'agriculture.

##### **Figure 14 : Dépenses dans l'agriculture (% du budget du gouvernement, 2020)**

Gambie, Mali, Guinée-Bissau, Sénégal, Mauritanie, Sierra Leone, Niger, Togo, Burkina Faso, Bénin, Guinée, Liberia, Côte d'Ivoire, Nigeria, Cap-Vert, Ghana.

Sources : Documents budgétaires nationaux pour 2020.

La plupart des données disponibles ne permettent pas de ventiler les dépenses agricoles par destinataires (des exploitations familiales aux agro-industries). Cela signifie qu'il n'est pas possible de déterminer si les dépenses contribueront à réduire la pauvreté rurale, ni si elles visent les cultures vivrières plutôt que les cultures destinées à l'exportation, et donc si elles réduisent l'insécurité alimentaire.

Sept pays (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Nigeria et Sénégal) ont fourni une ventilation uniquement par types de dépenses (récurrentes/investissement) et sources de fonds (gouvernements/bailleurs). Quatre autres (Burkina Faso, Liberia, Mali et Niger) ventilent leurs données uniquement par département au sein du ministère de l'Agriculture. Trois (Bénin, Sierra Leone et Togo) ventilent leurs données par départements et projets individuels.

Seuls la Côte d'Ivoire et le Ghana fournissent une ventilation plus « programmatique » de certaines dépenses, à partir de laquelle nous estimons que le Ghana consacre environ 42 % de ses dépenses agricoles à la sécurité alimentaire<sup>105</sup> et que 21 % des dépenses agricoles de la Côte d'Ivoire sont consacrées aux cultures d'exportation, contre seulement 1 % pour les cultures vivrières<sup>106</sup>. Pourtant, même dans ces pays, la ventilation des données ne suffit pas à évaluer l'ensemble des budgets agricoles. Les gouvernements de la région devraient se faire une priorité de ventiler leurs dépenses plus en détail afin qu'il devienne plus facile d'évaluer quels programmes sont susceptibles de contribuer à lutter contre la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et les inégalités.

## 5. Les systèmes fiscaux ouest-africains réduisent-ils les inégalités ?

Le pilier de progressivité fiscale de l'indice ERI (voir **chapitre 2**) évalue dans quelle mesure les politiques fiscales d'un pays et leur mise en œuvre réduisent les inégalités. Les indicateurs sont :

1. **La progressivité des politiques fiscales.** Les principaux impôts sont l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou taxe générale sur les ventes. Sont-ils conçus pour être progressifs ? Leur charge repose-t-elle davantage sur les personnes qui ont les moyens de payer ?
2. **La mise en œuvre des politiques fiscales.** Dans quelle mesure le pays collecte-t-il ses principaux impôts avec succès et dans quelle mesure cela rend-il la perception des impôts progressive dans la pratique ?
3. **L'impact de la fiscalité sur les inégalités.** Quel est l'impact des impôts perçus sur les inégalités de revenus, telles que mesurées par le coefficient de Gini ?

Le **tableau 12** montre que l'Afrique de l'Ouest obtient les pires résultats parmi les régions africaines en termes de scores moyens (pondérés en fonction de la population du pays) pour l'ensemble du pilier fiscal. Cependant, par rapport aux autres piliers, leurs résultats sont relativement similaires, avec des scores environ deux fois plus faibles que ceux des pays les plus performants. Cela reflète le fait que, comme le **tableau 13** le montre, trois pays (Togo, Mali et Bénin) se situent dans le tiers supérieur de l'indice mondial. Seuls cinq (Côte d'Ivoire, Nigeria, Guinée-Bissau, Cap-Vert et Liberia) sont dans le tiers inférieur. Le Togo figure parmi les pays les plus performants sur le continent et dans le monde, principalement en raison d'une structure fiscale théoriquement progressive (ses résultats sont plus négatifs en matière de collecte des impôts, les impôts n'ayant donc qu'un impact modéré sur la baisse des inégalités modérément)<sup>107</sup>. À l'opposé sur le tableau, le Liberia a une structure fiscale beaucoup moins progressive et se caractérise par une faible perception de l'impôt sur le revenu.

**Tableau 12 : Scores et classements régionaux en matière de progressivité fiscale de l'indice ERI**

Région	Scores moyens (ERI)	Classement (Afrique)
Afrique australe	0,96	1
Afrique de l'Est	0,61	3
Afrique du Nord	0,57	2
Afrique centrale	0,54	4
Afrique de l'Ouest	0,49	5

**Tableau 13 : Classements ERI régional, africain et mondial pour la progressivité fiscale**

Pays	Classement des pays de la CEDEAO+ (16)	Classement africain (47)	Classement mondial (158)
Togo	1	2	2
Mali	2	10	27
Bénin	3	12	42
Ghana	4	20	68
Guinée	5	21	73
Sénégal	6	26	88
Niger	7	27	89
Mauritanie	8	28	90
Burkina Faso	9	29	94
Sierra Leone	10	31	99
Gambie	11	32	100
Côte d'Ivoire	12	38	120
Nigeria	13	39	127
Guinée-Bissau	14	40	132
Cap-Vert	15	45	141
Liberia	16	46	150

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*.

L'augmentation des recettes fiscales permet de faciliter fortement le financement de programmes gouvernementaux visant à réduire les inégalités. Si les gouvernements d'Afrique de l'Ouest augmentaient leurs recettes fiscales de 1 % seulement du PIB, cela générerait 8,2 milliards de dollars de recettes en plus pour 2021, suffisamment pour fournir une éducation primaire de qualité chaque année à plus de 27 millions d'enfants dans la région<sup>108</sup>.

En outre, les citoyen-nes d'Afrique de l'Ouest soutiennent fortement la mise en place de systèmes fiscaux plus progressifs. Le **tableau 14** montre les résultats d'une enquête Afrobarometer portant sur 10 des 17 pays étudiés dans ce rapport, qui conclue que 71 % des personnes interrogées pensent qu'il est juste de taxer les riches à un taux plus élevé pour aider à financer les programmes gouvernementaux qui profitent aux personnes vivant dans la pauvreté.

**Tableau 14 : Part des personnes qui soutiennent la fiscalité progressive (pourcentage ayant indiqué être d'accord/fortement d'accord)**

Bénin	68
Burkina Faso	74

<b>Cap-Vert</b>	71
<b>Côte d'Ivoire</b>	79
<b>Ghana</b>	73
<b>Guinée</b>	72
<b>Mali</b>	73
<b>Nigeria</b>	62
<b>Sierra Leone</b>	66
<b>Togo</b>	71
<b>Moyenne</b>	70,9

Sources : T. Isbell et L. Olan'g. (2020). *Troubling tax trends: Fewer Africans support taxation, more say people avoid paying*. Afrobarometer. [https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dispatches/ad428-tax\\_trends\\_in\\_africa-weaker\\_legitimacy\\_more\\_avoidance-afrobarometer\\_dispatch-20feb21.pdf](https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dispatches/ad428-tax_trends_in_africa-weaker_legitimacy_more_avoidance-afrobarometer_dispatch-20feb21.pdf)

L. Ossé et O.D. Sambou. (2021). *Imposer le paiement des impôts - Imposer le paiement des impôts- Une bonne partie des Burkinabè réticents, demandent l'équité*. <https://afrobarometer.org/fr/publications/ad437-imposer-le-paiement-des-impots-une-bonne-partie-des-burkinabe-reticents-demandent>

## 5.1 Progressivité théorique des politiques fiscales

Cet indicateur mesure si les principaux impôts (impôt sur les sociétés, impôt sur le revenu des personnes physiques et TVA ou taxe générale sur les ventes) sont structurés de manière progressive, c'est-à-dire de manière à ce que les citoyen·nes les plus riches paient une part plus importante de leurs revenus et que les citoyen·nes les plus pauvres soient largement exonéré·es. Sur cette mesure, le Togo, le Mali, le Bénin et la Guinée s'en sortent bien, alors que le Cap-Vert, le Niger et la Mauritanie obtiennent des résultats médiocres.

Cet indicateur comprend également une évaluation de la promotion par les pays de « pratiques fiscales dommageables » par le biais de leurs politiques fiscales, par exemple s'ils sont des paradis fiscaux et privent leurs propres citoyen·nes (et ceux et celles d'autres pays) de revenus. La plupart des membres de la CEDEAO+ ne se livrent pas à ces pratiques, contrairement au Liberia, en raison des niveaux très élevés de revenus passifs et d'investissements étrangers directs qu'il reçoit.

### Figure 15 : Taux d'impôt sur le revenu des sociétés (%)

Guinée, Sénégal, Mali, Bénin, Nigeria, Niger, Sierra Leone, Burkina Faso, Togo, Gambie, Mauritanie, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Ghana, Liberia, Cap-Vert.

### Figure 16 : Taux d'impôt sur le revenu des personnes physiques les plus élevés (%)

Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie, Mali, Togo, Sierra Leone, Niger, Ghana, Bénin, Cap-Vert, Liberia, Gambie, Burkina Faso, Nigeria, Guinée-Bissau, Guinée.

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*, sur la base des documents budgétaires nationaux et des codes fiscaux.

Si l'on examine plus en détail chaque type d'impôt, le taux moyen de l'impôt sur les sociétés en Afrique de l'Ouest est de 28 %, comme la moyenne africaine. Cependant, comme le montre la **figure 15**, six pays (Mauritanie, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Ghana, Liberia et Cap-Vert) ont des résultats inférieurs à cette moyenne, alors qu'un seul (Guinée) la dépasse nettement.

Le taux supérieur moyen d'impôt sur le revenu des personnes physiques en Afrique de l'Ouest est de 32 %, similaire aux moyennes africaines et mondiales. Cependant, la **figure 16** montre que ces taux élevés sont également variés. Le taux de la Côte d'Ivoire représente presque le double de la moyenne régionale (bien que l'impôt s'applique à très peu de contribuables), tandis que le Liberia, la Gambie, le Burkina Faso, le Nigeria, la Guinée-Bissau et la Guinée ont des taux nettement inférieurs.

L'éventail des taux de TVA/taxe générale sur les ventes est également large (voir la **figure 17**). Il s'agit d'impôts dégressifs, car les personnes dont le revenu disponible est plus bas doivent consacrer une proportion beaucoup plus élevée de leurs revenus à la consommation et aux taxes qui la régissent. Par conséquent, les pays appliquant des taux inférieurs obtiennent des scores ERI plus élevés. Les huit États membres de l'UEMOA ont quasiment les mêmes taux de TVA, s'étant mis d'accord sur un éventail commun de 15 à 20 % depuis 1998. Les autres pays ont des taux plus faibles, notamment le Nigeria (5 %, et 7,5 % en 2021) et le Liberia (10 %).

Deux mesures politiques peuvent rendre la TVA moins régressive et réduire son impact sur les inégalités : l'exonération des denrées alimentaires de base consommées par les personnes vivant dans la pauvreté et l'établissement d'un seuil relativement élevé au-dessous duquel les entreprises ne payent pas la TVA, ce qui exclut les petits commerçant-es et réduit les coûts pour les client-es les plus pauvres<sup>109</sup>. Le **tableau 15** montre que seuls cinq pays (Bénin, Gambie, Ghana, Guinée et Mali) utilisent ces deux mesures. Sept utilisent uniquement des exemptions sur les produits alimentaires et quatre utilisent uniquement des seuils.

**Figure 17 : Taux de la TVA ou de la taxe générale sur les ventes (%)**

**Moyenne**, Niger, Togo, Sénégal, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Ghana, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sierra Leone, Gambie, Cap-Vert, Liberia, Nigeria.

<b>Pays</b>	<b>Exemptions sur les produits alimentaires de base</b>	<b>Seuils élevés</b>
Bénin	Oui	Oui
Burkina Faso	Oui	<b>Non</b>
Cap-Vert	Oui	<b>Non</b>
Côte d'Ivoire	<b>Non</b>	Oui
Gambie	Oui	Oui
Ghana	Oui	Oui
Guinée	Oui	Oui
Guinée-Bissau	Oui	<b>Non</b>
Liberia	<b>Non</b>	Oui
Mali	Oui	Oui
Mauritanie	Oui	<b>Non</b>
Niger	Oui	<b>Non</b>
Nigeria	Oui	<b>Non</b>

Sénégal	Oui	Non
Sierra Leone	Non	Oui
Togo	Non	Oui

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*, sur la base des documents budgétaires nationaux et des codes fiscaux.

Un autre type d'impôt important qui peut réduire les inégalités est « l'impôt sur la fortune ». Les impôts sur la fortune peuvent couvrir différents types de richesses, par ex. patrimoine foncier, immobilier, financier ou transactions significatives (telles que les plus-values, les héritages et les dons). Les impôts sur la fortune sont importants car, en raison principalement du fait que les revenus financiers augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus salariaux à l'échelle mondiale, les inégalités de richesse sont plus élevées que les inégalités de revenus (Chatterjee et al., 2021)<sup>110</sup>. La plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ne perçoivent pas d'impôts sur la fortune. Il y existe des impôts fonciers, mais ceux-ci sont à des niveaux très bas, ne sont pas progressifs et/ou ne sont pas toujours perçus. Dans de nombreux pays, les impôts sur les plus-values sont inférieurs aux impôts sur le revenu et beaucoup n'ont pas d'impôts sur les successions ou les donations ou, le cas échéant, prélèvent à des niveaux très bas. Ces types de taxes doivent être une priorité dans la région.

## 5.2 Perception des impôts

L'indicateur de perception de l'impôt examine la « productivité », c'est-à-dire le pourcentage d'impôt que chaque pays collecte par rapport à ce qu'il devrait collecter, en fonction des taux d'impôts et de l'assiette fiscale à partir de laquelle il est perçu<sup>111</sup>. Sur cette base, presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest obtiennent de mauvais résultats. Seul le Cap-Vert perçoit environ la moitié des impôts qu'il devrait percevoir, suivi par le Burkina Faso, le Togo et la Mauritanie, percevant un tiers de la quantité d'impôts attendue (voir **Figure 18**). Des pays comme le Nigeria et la Guinée-Bissau enregistrent des niveaux extrêmement bas, inférieurs à 15 %. Ces faibles niveaux de productivité fiscale se traduisent par de faibles rapports impôts/PIB. Celui du Nigeria, par exemple, n'était que de 3,6 % en 2019.

### Figure 18 : « Productivité » de la perception de l'impôt (%)

Guinée-Bissau, Nigeria, Côte d'Ivoire, Liberia, Gambie, Guinée, Sierra Leone, Niger, Ghana, Sénégal, Bénin, Mali, Mauritanie, Togo, Burkina Faso, Cap-Vert.

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*, sur la base des documents budgétaires nationaux et des données de perception fiscale du FMI.

Beaucoup trop de pays restent largement tributaires des impôts sur la consommation pour percevoir des recettes fiscales. Tous souffrent d'importantes lacunes dans la perception de l'impôt sur le revenu. Celles-ci font écho à cinq facteurs principaux :

- Le recours excessif à l'exonération fiscale permanente ou temporaire, principalement comme incitations pour attirer les investissements (principalement étrangers), même s'il n'y a aucune preuve dans le monde que ces incitations aient un rôle essentiel dans les décisions des investisseurs ;
- L'évasion fiscale généralisée (illégal ou légale) et les flux financiers illicites des grandes entreprises et des grandes fortunes ;
- Le recours à des dégrèvements importants, en particulier pour l'enseignement, les soins de santé et les retraites privés, sur les impôts sur le revenu des personnes les plus riches ;
- La mauvaise performance des administrations fiscales, avec une capacité insuffisante pour suivre et contrôler les obligations fiscales des contribuables les plus fortunés et ;

- conventions fiscales déséquilibrées qui privent les pays de leur capacité à percevoir des impôts auprès des sociétés multinationales.

La plupart des pays de la CEDEAO ont tenté de réduire les exonérations et les déductions d'impôts, de renforcer les mesures de lutte contre l'évasion fiscale, de renégocier les traités et d'améliorer leur capacité de recouvrement des impôts, comme en témoigne la Directive adoptant la transition fiscale de la CEDEAO en 2013. Cependant, il reste encore beaucoup à faire, pas seulement au niveau national, mais aussi à travers la coopération internationale, pour partager les informations fiscales, renégocier les conventions fiscales et fournir une assistance à l'audit et au recouvrement.

### 5.3 Impact des impôts sur les inégalités

Les données montrent que les impôts sur le revenu et sur la fortune ont tendance à réduire considérablement les inégalités car ils sont progressifs et sont perçus davantage auprès des citoyen·nes les plus riches<sup>112</sup>, alors que la plupart des impôts sur la consommation (par exemple, la TVA et la taxe générale sur les ventes) peuvent augmenter les inégalités car ils sont régressifs et prélèvent proportionnellement plus auprès des citoyen·nes à faible revenu. L'impact de l'impôt sur les inégalités varie énormément d'un pays à l'autre car l'ampleur de la redistribution dépend à la fois de la structure des impôts (taux, exonérations, seuils, etc.) et de l'ampleur de la collecte. L'indice ERI mesure cet impact à l'aide d'études par pays de l'incidence des taxes sur le coefficient de Gini, dans les pays où ces études ont été menées (Bénin, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ou d'estimations basées sur la perception de l'impôt et de coefficients d'impacts mondiaux moyens dans les pays où elles ne l'ont pas été.

Dans la CEDEAO+, tous les pays, à l'exception de la Guinée, ont des systèmes fiscaux qui réduisent les inégalités, le Ghana réduisant son coefficient de Gini d'environ 3 % ; le Mali, le Niger et le Togo de 2 % et le Bénin et le Sénégal de 1,5 %. Le système fiscal de la Guinée est pratiquement neutre dans son effet sur les inégalités. Cependant, toutes ces réductions des inégalités sont très faibles et bien en deçà des meilleures performances en Afrique, la Tanzanie réduisant ses inégalités de 11 % par le biais des impôts et l'Afrique du Sud de 6 %. Les estimations pour les autres pays montrent que leurs systèmes sont tous régressifs, en particulier le Burkina Faso, le Cap-Vert et la Mauritanie, mais tous les pays doivent viser à mener des études d'incidence spécifiques dès que possible pour avoir des données plus précises.

## 6. Les politiques du travail en Afrique de l'Ouest réduisent-elles les inégalités ?

Le pilier des droits du travail et des salaires de l'indice ERI mesure si les politiques du travail réduisent les inégalités à trois niveaux :

1. **Les politiques du travail.** La législation prévoit-elle les droits du travail et les droits syndicaux, la protection des travailleuses (à savoir l'égalité de rémunération, la non-discrimination, la protection contre le viol et le harcèlement sexuel, ainsi que la durée et les niveaux de rémunération des parents) et un salaire minimum équitable ?
2. **La couverture des droits du travail.** Quelle proportion des travailleurs/euses ont des droits garantis par un contrat de travail formel ? Cela exclut les chômeurs et les personnes occupant un emploi vulnérable et informel.
3. **L'impact sur les inégalités de salaires.** Ceci est mesuré par le coefficient de Gini des salaires.

Le **tableau 16** montre que l'Afrique de l'Ouest obtient à nouveau un score moyen pondéré moins élevé que les autres régions africaines en matière de droits du travail. Les gouvernements de la CEDEAO+ font près de 20 % moins pour réduire les inégalités par le biais des droits du travail que l'Afrique australe. L'Afrique de l'Ouest compte un certain nombre de pays où des droits du travail sont très restreints, en particulier pour les femmes. Elle obtient également de faibles résultats en raison de la forte proportion de personnes occupant un emploi vulnérable et donc du manque de droits du travail. En revanche, elle a des performances relativement bonnes en termes de salaire minimum.

Le **tableau 17** montre qu'un seul pays de la CEDEAO+, le Cap-Vert, se classe bien par rapport aux pays d'Afrique et dans le monde. Cela reflète le respect des droits syndicaux et des droits des travailleurs et travailleuses et des niveaux plus faibles d'inégalités salariales. Cependant, tous les autres pays se situent dans le tiers inférieur de l'indice mondial.

Région	Score du travail	Classement de l'Afrique
Afrique australe	0,63	1
Afrique du Nord	0,49	2
Afrique centrale	0,26	5
Afrique de l'Est	0,21	3
Afrique de l'Ouest	0,12	4

Pays	Tableau 17 : Classements régional, africain et mondial (indice ERI) pour les droits du travail dans les pays de la CEDEAO+		
	Classement de la CEDEAO (16)	Classement Afrique (47)	Classement mondial (158)
Cap-Vert	1	4	57
Mauritanie	2	16	108
Togo	3	17	112
Sénégal	4	19	120
Gambie	5	20	121
Guinée-Bissau	6	24	126
Ghana	7	26	128

Liberia	8	28	132
Mali	9	29	133
Burkina Faso	10	30	134
Côte d'Ivoire	11	33	137
Niger	12	37	146
Bénin	13	38	147
Sierra Leone	14	39	148
Guinée	15	40	150
Nigeria	16	47	158

### 6.1 Politiques du travail

Le Togo, le Liberia et le Niger ont de meilleures performances en termes de politiques et de lois renforçant les droits du travail dans la CEDEAO+ et se classent parmi les 10 premiers pays dans le classement mondial. Cela reflète des salaires minimums élevés et, dans le cas du Togo, un grand respect des droits des travailleurs/euses et des syndicats dans la loi et dans la pratique. En bas du classement, on trouve le Nigeria, en dernière position mondiale, tiré vers le bas par un faible respect des droits syndicaux et en particulier des droits des femmes au travail. Six pays se classent dans le premier tiers de l'indice mondial et neuf dans le deuxième tiers, ce qui en fait l'indicateur sur lequel l'Afrique de l'Ouest obtient les meilleurs résultats dans l'indice ERI.

Le Cap-Vert, le Togo et la Gambie figurent dans le top 30 mondial pour les indicateurs relatifs aux droits du travail de l'Université Penn State sur les droits des travailleurs/euses et les droits syndicaux. Ces pays ont adopté toutes les lois nécessaires pour permettre la liberté d'association et les droits de négociation collective et n'y contreviennent que rarement. En revanche, le Nigeria, le Sénégal et la Mauritanie se situent dans le tiers inférieur de cet indicateur : en 2017, ils manquaient de nombreuses législations critiques et contreviennent souvent à la législation existante<sup>113</sup>. Certains pays ont progressé sur cet indicateur entre 2015 et 2017, notamment la Gambie, tandis que d'autres ont reculé dans le classement. Par exemple, il y a eu plus des violations des droits du travail au Nigeria, où la justice a été de plus en plus saisie pour mettre fin aux grèves.

Les femmes ont besoin des certaines protections spécifiques pour participer davantage au marché du travail et voir augmenter leurs niveaux de salaire, par rapport aux hommes. En conséquence, l'indice ERI examine la façon dont ces droits sont protégés, en évaluant s'il existe des lois pour :

1. prévenir la discrimination à l'embauche ;
2. prévenir la discrimination sur le lieu de travail ;
3. assurer un salaire égal pour un travail de valeur égale et ;
4. protéger les femmes de manière globale contre les violences basées sur le genre et le harcèlement sexuel.

Comme la **figure 19** le montre, la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest obtiennent de bons résultats pour cet indicateur, le Cap-Vert et le Togo disposant de lois de haute qualité dans les quatre domaines. Neuf autres pays ont été sanctionnés pour n'avoir pas inclus le viol conjugal dans leurs lois de lutte contre le viol. La Guinée-Bissau ne dispose pas d'une loi sur l'égalité de rémunération et le Mali et la Mauritanie ne se sont pas dotés de lois sur le harcèlement sexuel. La Sierra Leone est l'un des dix pays au monde à ne pas avoir de lois sur l'égalité de rémunération ou la non-discrimination. Au Nigeria, trois de ces lois n'ont pas été mises en place. En outre, le pays n'inclut pas le viol conjugal dans sa loi de lutte contre le viol.

**Figure 19 : Droits des femmes au travail dans la loi (nombre des lois de haute qualité)**

Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*, sur la base des lois nationales du travail.

Le deuxième indicateur des droits des femmes est le nombre de jours de congé parental rémunéré mis en place. Cette mesure est essentielle pour permettre aux parents d'assumer leur rôle auprès de leurs enfants sans perdre de revenus. Nous évaluons cet indicateur sur la base du nombre de jours de congés payés multiplié par le pourcentage des revenus antérieurs versé à la personne concernée. Comme la **Figure 20** le montre, neuf pays de la CEDEAO+ fournissent l'équivalent de 100 jours de salaire complet. Cependant, la Gambie, le Ghana, le Mali et la Sierra Leone n'en fournissent que 84 à 92, le Cap-Vert et la Guinée-Bissau seulement 60 et le Nigeria seulement 42 (soit 84 jours à demi-salaire).

Un autre indicateur important utilisé au niveau mondial pour évaluer s'il existe une volonté d'alléger la charge du travail de soins pour les femmes est le congé de paternité : l'Afrique de l'Ouest obtient de très mauvais résultats sur ce point, avec seulement trois jours de congé de paternité au Bénin, au Burkina Faso et au Mali ; deux en Côte d'Ivoire et au Togo ; un au Niger et au Sénégal et aucun dans les autres pays.

**Figure 20 : Congé parental (jours multipliés par taux de paiement)**

Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*, sur la base des lois nationales du travail.

Le dernier indicateur utilisé pour évaluer les politiques du travail est le salaire minimum d'un pays. Idéalement, cet indicateur pourrait être évalué par rapport à la norme d'un « salaire décent » qui permettrait aux travailleurs/euses de se procurer tous les produits de base permettant de vivre une vie digne. Cependant, la valeur d'un salaire décent n'ayant pas été calculée pour la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, nous comparons plutôt les salaires minimums avec le PIB par habitant-e : cela a l'avantage (par rapport, notamment, à un salaire moyen) de refléter si le salaire minimum contribue à accroître la part des revenus du travail dans le PIB.

Comme la **figure 21** le montre, de nombreux pays de la CEDEAO+ obtiennent des résultats relativement bons sur cet indicateur, le Niger, le Liberia, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone fixant des salaires bien supérieurs au PIB par habitant-e. Cela reflète les fortes augmentations récentes des salaires minimums prescrites dans les politiques.

Au bas de l'échelle des scores se trouvent le Ghana, la Gambie, le Cap-Vert, le Nigeria et la Côte d'Ivoire, avec un salaire minimum inférieur à 50 % de leur PIB par habitant-e. Le Cap-Vert, le Ghana et le Nigeria ont augmenté leur salaire minimum en 2019. La Gambie et la Côte d'Ivoire ne l'ont pas fait depuis 2015.

**Figure 21 : Salaire minimum (en % du PIB par habitant-e)**

Niger, Liberia, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Togo, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Bénin, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Nigeria, Cap-Vert, Gambie, Ghana.

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*, sur la base des lois nationales sur le salaire minimum.

## 6.2 Couverture des droits des travailleurs et travailleuses

Comme la **Figure 22** le montre, dans la moitié des pays de la CEDEAO+, moins de 20 % des travailleurs et travailleuses sont couvert-es par une protection formelle du travail. Au Cap-Vert seulement, plus de la moitié des travailleurs/euses bénéficient de protections juridiques formelles. Les pays avec la plus forte proportion de travailleurs/euses non protégé-es sont le Niger, la Guinée, le Bénin, le Burkina Faso et la Sierra Leone.

Au Cap-Vert, en Gambie, en Mauritanie et au Nigeria, la faible couverture des droits des travailleurs/euses reflète des niveaux de chômage plus élevés, égaux ou supérieurs à 10 %. La plupart des autres pays de la région ont des taux de chômage officiels inférieurs à 5 %, bien que ceux-ci ne tiennent pas compte du sous-emploi généralisé, en particulier dans le secteur informel.

### Figure 22 : Travailleurs sans droits formels du travail (%)

Niger, Guinée, Bénin, Burkina Faso, Sierra Leone, Mali, Togo, Nigeria, Liberia, Guinée-Bissau, Gambie, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert.

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*, sur la base des données de l'OIT sur l'emploi vulnérable et le chômage.

## 6.3 Impact sur l'inégalité salariale

Le principal objectif des politiques de lutte contre les inégalités au travail est de réduire les inégalités de revenus salariaux. Pour déterminer si cet objectif est atteint, nous utilisons les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT) du coefficient de Gini pour les salaires<sup>14</sup>. Cela fonctionne de la même manière que le coefficient de Gini pour le revenu : plus le coefficient est élevé, plus les salaires sont inégaux entre les niveaux de revenu.

Comme la **Figure 23** le montre, les pays de la CEDEAO+ présentent certaines des inégalités salariales les plus extrêmes au monde : huit pays ont des inégalités de salaire supérieures à 0,7, ce qui les place dans les 20 pays les plus inégaux du monde. Seuls deux pays (Cap-Vert et Mauritanie) ont des scores inférieurs à 0,6.

Ces coefficients de Gini salariaux très élevés reflètent deux facteurs principaux :

- la mauvaise application des politiques sur les droits des femmes et les salaires minimums et ;
- les bas salaires perçus par les personnes occupant un emploi précaire ou informel.

Ils montrent que les marchés du travail en grande partie non réglementés produisent des niveaux extrêmes d'inégalités. Il sera pratiquement impossible pour les gouvernements de réduire des niveaux aussi élevés d'inégalités produites par le marché à des niveaux n'ayant pas d'impact négatif sur le PIB en utilisant uniquement les dépenses publiques et les mesures fiscales. Cela souligne la nécessité de mettre en place des politiques relatives aux droits du travail et de les appliquer en Afrique de l'Ouest.

### Figure 23 : Inégalités salariales (coefficient de Gini des salaires)

Niger, Liberia, Guinée-Bissau, Gambie, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Bénin, Burkina Faso, Guinée, Togo, Nigeria, Ghana, Sénégal, Mali, Mauritanie, Cap-Vert.

### Figure 22 : Travailleurs/euses sans droits formels du travail (%)

Niger, Guinée, Bénin, Burkina Faso, Sierra Leone, Mali, Togo, Nigeria, Liberia, Guinée-Bissau, Gambie, Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert.

Source : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*, sur la base des estimations de l'OIT pour les coefficients de Gini des salaires.

## 7. Conclusions et recommandations

Il n'y a rien d'inévitable dans la crise des inégalités qui caractérisait les sociétés ouest-africaines avant la COVID-19, ni dans son aggravation marquée pendant la pandémie. Cependant, sans les efforts concertés des gouvernements et le soutien de la communauté internationale, la crise s'aggravera et empêchera les gouvernements de la région d'atteindre la plupart des ODD.

La pandémie doit servir de signal d'alarme aux dirigeant-es nationaux/ales, régionaux/ales et mondiaux/ales pour une reprise inclusive qui s'attaque de manière agressive aux inégalités. Au cours de la dernière décennie, les inégalités ont augmenté alors que les dirigeant-es se contentaient de prononcer des discours sans mettre en œuvre de mesures politiques fortes pour les combattre. Seule la combinaison de mesures immédiates pour inverser la montée actuelle des inégalités, d'un engagement national fortement renforcé en faveur de politiques de lutte contre les inégalités et d'un soutien aux niveaux régional et international peut permettre à l'Afrique de l'Ouest de sortir de la pandémie sans une augmentation majeure des inégalités et de la pauvreté et de reprendre son travail sur les ODD.

### 7.1 Les recommandations les plus urgentes

Le **chapitre 1** a montré que les premières réponses politiques à la pandémie n'ont pas réussi à lutter systématiquement contre les inégalités. Les dépenses supplémentaires liées à la pandémie sont revues à la baisse et les politiques fiscales deviennent moins progressives. Les conséquences macroéconomiques de la pandémie ont accéléré une récente augmentation des charges de la dette, empêchant l'investissement dans la lutte contre les inégalités. Le plus inquiétant est la vague d'austérité prévue par la plupart des gouvernements de la région, qui pourrait entraîner une réduction cumulative des budgets publics de près de 26,8 milliards de dollars d'ici 2026. Dans une région où les scores de l'indice ERI montrent que les gouvernements sont déjà parmi les moins engagés envers les dépenses publiques pour la réduction des inégalités, cela pourrait être désastreux. Il est donc extrêmement urgent que les gouvernements de la région, leurs institutions régionales et la communauté internationale prennent dès maintenant des mesures pour inverser ces tendances.

Les mesures les plus urgentes doivent inclure :

- L'accélération de la distribution gratuite de vaccins contre la COVID-19 dans tous les pays de la CEDEAO+ afin d'atteindre des niveaux élevés de couverture vaccinale d'ici fin 2021.
- L'abandon immédiat de l'austérité budgétaire prévue, avec un accent particulier sur l'augmentation des dépenses publiques dans la santé, l'éducation et la protection sociale pour atteindre les ODD.

Ces efforts de dépenses accrues doivent être financés par :

- l'augmentation des taux et de la perception des impôts progressifs sur le revenu et la fortune dans chaque pays ;

- l'évolution de l'initiative de suspension du service de la dette actuelle pour annuler le service de la dette due à tous les créanciers (y compris commerciaux et multilatéraux) entre 2020 et 2022 ;
- l'affectation de parts importantes des 400 milliards de dollars de DTS qui ont été émis des économies à revenu élevé vers les économies à faible revenu qui en ont davantage besoin, dans des conditions aussi favorables que possibles et sans conditionnalité ; et
- l'augmentation des flux d'aide vers la région pour accroître les dépenses sociales de lutte contre les inégalités.

Sur la base de la mobilisation de ce financement, le FMI et la Banque mondiale devraient renforcer leurs programmes et recommandations aux pays concernant l'augmentation des dépenses, l'imposition progressive, l'allègement de la dette et le financement d'aide afin de fournir un espace fiscal aux pays pour leur permettre d'inverser la forte augmentation des inégalités et de la pauvreté causée par la pandémie.

## 7.2 Recommandations à moyen terme pour les gouvernements

Pour se remettre de la pandémie, il est indispensable pour les gouvernements nationaux, la CEDEAO et l'UEMOA de prioriser des budgets nationaux et des plans de développement qui incluent les mesures suivantes :

### **1) Investir suffisamment dans des services publics universels de haute qualité qui réduisent l'écart entre les riches et les pauvres et entre les hommes et les femmes**

- Allouer un minimum de 20 % des budgets publics à l'éducation universelle gratuite en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité.
- Allouer un minimum de 15 % des budgets publics au financement d'un secteur de la santé public et gratuit au point d'utilisation, universel, facilement accessible et de haute qualité ; veiller à ce que tous les citoyens bénéficient d'une couverture de santé et éviter les dépenses directes catastrophiques (visant à couvrir des frais de santé).
- Adopter des programmes universels de protection sociale suffisamment financés pour assurer la protection des travailleurs/euses pauvres, des enfants, des personnes handicapées, des chômeurs/euses et d'autres groupes vulnérables, y compris les retraités.

### **2) Renforcer le soutien des gouvernements à l'agriculture vivrière à petite échelle**

- Allouer au moins 10 % des budgets publics à l'agriculture, en versant autant de ce montant que possible aux exploitations familiales et aux cultures vivrières.
- Élaborer des plans nationaux d'investissement agricole sensibles au genre et visant principalement à soutenir l'agriculture familiale dans les secteurs des cultures non commerciales et montrant comment chaque pays parviendra à assurer la sécurité alimentaire et à mettre fin à la pauvreté rurale d'ici 2030.

### **3) Redistribuer les richesses par une fiscalité progressive**

- Rendre l'impôt sur les sociétés et le revenu des personnes physique plus progressif, en portant tous les taux au moins à la moyenne ouest-africaine (28 % pour l'impôt sur les sociétés et 32 % pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques).
- Renforcer d'autres impôts progressifs, tels que ceux sur les plus-values, l'impôt foncier, sur les transactions financières et les revenus.

- S'assurer que la TVA et la taxe générale sur les ventes ne portent pas sur les produits alimentaires de base et fixer des seuils d'enregistrement élevés pour exclure les petit-es commerçant-es.
- Introduire des impôts sur la fortune, y compris la richesse détenue à l'étranger.
- Veiller à ce que les sociétés multinationales paient leur juste part d'impôts en renforçant les politiques de lutte contre l'évasion fiscale, la législation sur les prix de transfert et les contre-mesures concernant les paradis fiscaux.
- Arrêter le nivellement par le bas de l'imposition des entreprises au niveau régional en supprimant les incitations fiscales inutiles pour les investisseurs et en révisant les incitations et les conventions fiscales existantes.
- Renforcer la capacité des autorités fiscales nationales à lutter contre les flux financiers illicites, par le biais de la déclaration des revenus des entreprises pays par pays et de l'échange d'informations sur les bénéficiaires et le patrimoine à l'étranger.

#### **4) Renforcer les politiques du travail**

- Veiller à ce que les travailleurs et travailleuses aient le droit de se syndiquer, de faire grève et de négocier collectivement en introduisant et en respectant toutes les lois nécessaires pour se conformer aux conventions de l'OIT.
- Légiférer pour appliquer un salaire égal pour un travail égal pour les hommes et les femmes, pour garantir la non-discrimination sur le lieu de travail et des lois complètes contre le viol et le harcèlement sexuel.
- Prolonger le congé parental à au moins 18 semaines entièrement rémunérées, conformément aux recommandations de l'OIT, et étendre le congé de paternité pour réduire la charge des soins non rémunérés dont s'acquittent actuellement les femmes.
- Augmenter les salaires minimums pour qu'ils correspondent au PIB par habitant-e, puis établir des révisions annuelles à la hausse pour les augmenter en fonction de l'inflation.
- Investir beaucoup plus dans les structures d'application de la législation du travail.
- Mettre en place des systèmes pour s'assurer que le secteur informel se conforme progressivement aux exigences réglementaires minimales sur les conditions de travail et de rémunération pour les femmes et les hommes.
- Mettre en place des systèmes pour intégrer progressivement les travailleurs/euses informel-les et vulnérables (et leurs modalités de micro-assurance) dans les régimes de protection sociale et d'assurance.
- Augmenter les investissements dans les emplois du secteur public et les travaux publics pour réduire le chômage.

### 7.3 Recommandations pour la CEDEAO et l'UEMOA

Les mandats de la CEDEAO et de l'UEMOA sont différents, mais tous deux visent la convergence économique régionale. Ces organisations doivent placer la réduction des inégalités au cœur des futurs programmes de convergence des manières suivantes :

#### **1) Reconnaître et planifier pour remédier à la crise des inégalités en Afrique de l'Ouest**

- Donner la priorité à la lutte contre les inégalités dans les programmes des commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA.
- Élaborer un plan d'action régional conjoint pour renforcer l'engagement envers la lutte contre les inégalités.
- Mettre en place un mécanisme solide pour soutenir et suivre la réalisation de l'ODD 10 sur la réduction des inégalités.

## **2) Encourager un nivellement par le haut dans les politiques pour réduire les inégalités**

- Établir une unité fiscale distincte au sein de la Commission de la CEDEAO pour conseiller sur la coordination des politiques fiscales et jouer un rôle plus actif dans les réformes fiscales mondiales.
- Construire un cadre régional d'harmonisation des régimes fiscaux de la CEDEAO pour les régimes basés sur ceux de l'UEMOA avec des impôts sur le revenu et une TVA plus progressifs et des impôts sur les plus-values, la propriété, les revenus financiers et la fortune plus importants.
- Rechercher une harmonisation régionale des investissements et des codes fiscaux pour lutter contre la concurrence fiscale dommageable dans la région, notamment en limitant fortement les incitations fiscales.
- Élaborer des cadres régionaux communs sur les mesures de lutte contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites, y compris des directives régionales sur les prix de transfert, la déclaration fiscale des entreprises pays par pays et l'échange d'informations sur les comptes des particuliers fortunés.
- Développer des normes régionales sur les dépenses sociales dans l'éducation, la santé, la protection sociale et l'agriculture, ainsi que la couverture des services publics pour les personnes vivant dans la pauvreté, et contrôler le respect de ces normes.
- Élaborer des normes régionales sur les politiques du travail, conçues pour réduire les inégalités, notamment en matière de droits syndicaux, de droits des femmes, de salaires minimums et de politiques visant à encourager la formalisation des emplois, et surveiller le respect de ces normes.

### 7.4 Recommandations pour la communauté internationale

La communauté internationale doit soutenir les efforts nationaux et régionaux des manières suivantes :

- Accorder une annulation de la dette aux pays de la CEDEAO+ pour réduire le service de leur dette à des niveaux bas et s'assurer qu'ils disposent de suffisamment de financements pour atteindre les ODD, en particulier pour les soins de santé, l'éducation et la protection sociale universels.
- Établir un fonds mondial de protection sociale qui aide les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à fournir une protection sociale à toutes et tous d'ici 2030.
- Introduire des taxes solidaires sur la fortune et les revenus dans leurs propres pays, ainsi que des taxes sur les transactions financières et les émissions de carbone, dont une partie des recettes seront réservées aux pays à faible revenu.
- Mandater le FMI et la Banque mondiale pour qu'ils veillent à ce que toutes les stratégies, opérations et recommandations politiques nationales centrent la réduction des inégalités et promeuvent des mesures urgentes et spécifiques pour que les politiques fiscales, les politiques sur les services publics et les politiques du travail aient plus d'impact sur les inégalités.

## Annexe 1 : statistiques sur les inégalités en Afrique de l'Ouest

Pays	Coefficient de Gini	Part des revenus des 40 % les plus pauvres	Part des revenus des 10 % les plus riches	Ratio de Palma
Mali	0,326	20,1	25,7	1,28
Mauritanie	0,330	20,1	25,7	1,28
Guinée	0,337	19,8	26,4	1,33
Niger	0,343	19,6	27,0	1,38
Liberia	0,353	18,8	27,1	1,44
Burkina Faso	0,353	20,0	29,6	1,48
Sierra Leone	0,357	19,6	29,4	1,50
Gambie	0,359	19,0	28,7	1,51
Sénégal	0,403	16,4	31,0	1,89
Côte d'Ivoire	0,415	15,9	31,9	2,01
Cap-Vert	0,422	15,4	32,3	2,10
Nigeria	0,430	15,1	32,7	2,17
Togo	0,431	14,5	31,6	2,18
Ghana	0,435	14,3	32,2	2,25
Bénin	0,478	12,8	37,6	2,94
Guinée-Bissau	0,507	12,8	42,0	3,28

Source : PNUD, Human Development Index 2020. Profils des pays, Section Inequality, disponible sur <http://hdr.undp.org/en/countries>

Annexe 2 : L'Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020 : classement des pays africains

Pays	Classement mondial (158)	Classement pour l'Afrique (47)
Afrique du Sud	18	1
Seychelles	21	2
Tunisie	48	3
Namibie	52	4
Lesotho	54	5
Botswana	60	6
Algérie	70	7
Kenya	76	8
Maurice	79	9
Togo	82	10
Cap-Vert	91	11
Eswatini	96	12
Malawi	97	13
Djibouti	101	14
Sao Tomé-et-Principe	105	15
République arabe d'Égypte	113	16
Mozambique	115	17
Angola	118	18
Maroc	120	19
Ghana	121	20
Zambie	122	21
Mauritanie	123	22
Mali	125	23
Bénin	126	24
Sénégal	127	25
Tanzanie	130	26
Gambie	132	27
Rwanda	133	28
Burkina Faso	134	29
République démocratique du Congo	135	30
Éthiopie	136	31
République du Congo	137	32
Zimbabwe	138	33
Cameroun	139	34
Guinée	140	35
Côte d'Ivoire	141	36
Niger	142	37
Ouganda	143	38
Sierra Leone	145	39
Burundi	147	40
Madagascar	148	41
Guinée-Bissau	150	42
République centrafricaine	151	43
Liberia	154	44
Tchad	155	45
Nigeria	157	46
Soudan du Sud	158	47

## Notes

Tous les liens ont été consultés pour la dernière fois en mars 2021, sauf indication contraire.

---

<sup>1</sup> Organisation mondiale de la Santé, *Huit pays sur 10 en Afrique risquent de ne pas atteindre l'objectif fixé pour la vaccination contre la COVID-19*, 2 septembre 2021. <https://www.afro.who.int/fr/news/huit-pays-sur-10-en-afrique-risquent-de-ne-pas-atteindre-lobjectif-fixe-pour-la-vaccination>

<sup>2</sup> C. Hallum et K.W. Obeng. (2019). *La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest : Quelles sont les solutions face à l'échec des pays d'Afrique de l'Ouest à réduire les inégalités ?*. Oxfam <https://www.oxfam.org/en/research/west-africa-inequality-crisis>

<sup>3</sup> OMS, 2 septembre 2021

Selon le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, 2 % seulement des plus de cinq millions de doses de vaccin distribuées à l'échelle mondiale dans le cadre du dispositif COVAX ont été administrées en Afrique.

Données de Bloomberg (21 août 2021). *More Than 4.93 Billion Shots Given: Covid-19 Tracker*.

<https://www.bloomberg.com/graphics/covid-vaccine-tracker-global-distribution/#global>

Données démographiques de la Banque mondiale (2021). *Population, total*.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL> a été utilisé pour calculer la couverture vaccinale pour les 17 pays de la région.

<sup>4</sup> Ces chiffres ont été estimés en comparant la croissance du PIB réel prévue par le FMI pour 2020 avant la crise de la COVID-19 (à partir d'octobre 2019) à la croissance du PIB réel de la région pour 2020 à partir d'avril 2021.

La différence est considérée comme représentant la perte économique pour la région. Les projections de 2019 proviennent du FMI. (2019). *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : faire face à l'incertitude*. <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2019/10/01/sreo1019>

La croissance réelle du PIB pour 2020 est tirée du FMI. (2021). *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : faire face à une longue pandémie*.

<https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2021/04/15/regional-economic-outlook-for-sub-saharan-africa-april-2021>.

Les données pour la Mauritanie proviennent de la base de données WEO du FMI pour octobre 2019 à l'adresse

<https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2019/October/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=NGDPD,&sy=2017&ey=2024&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1>.

<sup>5</sup> J. Ray. (2021, 3 mai). *COVID-19 Put More Than 1 Billion Out of Work*. Gallup.

<https://news.gallup.com/poll/348722/covid-put-billion-work.aspx>

<sup>6</sup> Ceci a été calculé à partir des projections du FMI pour les dépenses des administrations publiques en pourcentage du PIB, en comparant les chiffres de 2020 à ceux de 2021, en les convertissant en dollars en les comparant au PIB aux prix courants. Les données proviennent du FMI. (2021). *World Economic Outlook database: April 2021*.

<https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=GGX NGDP,&sy=2018&ey=2026&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1>

<sup>7</sup> Cette estimation est basée sur un programme de vaccination comprenant deux doses dont le coût est estimé à 7 \$ par dose pour les 418,2 millions de citoyens de la région. Le coût estimé de la fourniture du vaccin est basé sur une estimation de l'Organisation mondiale de la Santé, voir : Reuters (28 avril 2021). *Donate \$7 for a COVID-10 vaccine to help end pandemic, WHO urges*.

<https://www.reuters.com/article/health-coronavirus-who-donation/donate-7-for-a-covid-19-vaccine-to-help-end-pandemic-who-urges-idUSL8N2MK5MD>. Les données démographiques proviennent de la Banque mondiale. (2021). *Population, totale*.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>

<sup>8</sup> N. Tamale. (2021). *Adding Fuel to Fire: How IMF demands for austerity will drive up inequality worldwide*.

Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/adding-fuel-to-fire-how-imf-demands-for-austerity-will-drive-up-inequality-worl-621210/>

<sup>9</sup> Ceci a été calculé à partir des projections du FMI pour les dépenses publiques en pourcentage du PIB, en comparant les chiffres pour 2022-2026 aux niveaux de dépenses en 2021, en les convertissant en dollars en les

---

comparant au PIB aux prix courants. Les données proviennent du FMI. (2021). *World Economic Outlook database: April 2021*. [https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=GGX\\_NGDP,&sy=2018&ey=2026&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1](https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=GGX_NGDP,&sy=2018&ey=2026&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1)

<sup>10</sup> Cette estimation est basée sur un programme de vaccination comprenant deux doses dont le coût est estimé à 7 \$ par dose pour les 401,4 millions de citoyen·nes de la région. Le coût estimé de la fourniture du vaccin est basé sur une estimation de l'Organisation mondiale de la Santé, voir : Reuters (28 avril 2021). *Donate \$7 for a COVID-10 vaccine to help end pandemic, WHO urges*. <https://www.reuters.com/article/health-coronavirus-who-donation/donate-7-for-a-covid-19-vaccine-to-help-end-pandemic-who-urges-idUSL8N2MK5MD>.

Le coût de fourniture d'un enseignement primaire de qualité est estimé à 305 \$ pour l'ensemble de pays à faible revenu et de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure selon les données de l'UNESCO. (2015).

*Chiffrer le droit à l'éducation : Le coût de la réalisation des nouvelles cibles d'ici à 2030*.

<https://fr.unesco.org/gem-report/node/819>

<sup>11</sup> Ce chiffre est basé sur la comparaison des coupes budgétaires prévues pour 2022-2026 en pourcentage du PIB, selon les données de la Banque mondiale sur les dépenses publiques de santé et d'éducation pour la dernière année disponible. Voir Banque mondiale. (2021a). *Dépenses publiques en éducation, total (% du PIB)*.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.XPD.TOTL.GD.ZS> et Banque mondiale. (2021b). *Domestic general government health expenditure (% of GDP)*.

<https://data.worldbank.org/indicator/SH.XPD.GHED.GD.ZS>.

<sup>12</sup> C. Coffey, P. Espinoza Revollo, R. Harvey, M. Lawson, A. Parvez Butt, K. Piaget, D. Sarosi et J. Thekkudan. (2020). *Celles qui comptent : Reconnaître la contribution considérable des femmes à l'économie pour combattre les inégalités*. Oxfam. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620928/bp-time-to-care-inequality-200120-fr.pdf>

<sup>13</sup> Ceci a été calculé en utilisant les recettes publiques (% du PIB) pour 2021 et en les convertissant en dollars, en les comparant au PIB aux prix courants et en calculant à quoi correspondrait un point de pourcentage supplémentaire. En calculant de cette façon, une augmentation des recettes de 1 % du PIB en 2021 rapporterait 8,3 milliards de dollars supplémentaires aux pays de la région, ce qui représenterait environ 56,89 milliards de dollars sur cinq ans.

Les données sur les recettes publiques proviennent du FMI. (2021). *World Economic Outlook database*.

[https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=GGR\\_NGDP,&sy=2019&ey=2026&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1](https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=GGR_NGDP,&sy=2019&ey=2026&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1)

Le coût d'une année d'enseignement primaire de qualité est estimé à 305,05 dollars par l'UNESCO, les chiffres comprenant l'ensemble des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure d'Afrique de l'Ouest. Voir UNESCO (2015). *Chiffrer le droit à l'éducation : Le coût de la réalisation des nouvelles cibles d'ici à 2030*. <https://fr.unesco.org/gem-report/node/819>

<sup>14</sup> Ceci est basé sur l'analyse des données de Forbes pour la période du 18 mars 2020 au 31 juillet 2021 pour Aliko Dangote, Mike Adenuga et Abdulsamad Rabiu, milliardaires basés au Nigeria. Voir Oxfam. (12 août 2021). *One-off emergency tax on billionaires' pandemic windfalls could fund COVID-19 jobs for entire world*.

Communiqué de presse. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/one-emergency-tax-billionaires-pandemic-windfalls-could-fund-covid-19-jobs-entire>

<sup>15</sup> T. Isbell et L. Olan'g. (2020). *Troubling tax trends: Fewer Africans support taxation, more say people avoid paying*. Afrobarometer. [https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dispatches/ad428-tax\\_trends\\_in\\_africa-weaker\\_legitimacy\\_more\\_avoidance-afrobarometer\\_dispatch-20feb21.pdf](https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dispatches/ad428-tax_trends_in_africa-weaker_legitimacy_more_avoidance-afrobarometer_dispatch-20feb21.pdf)

L. Ossé et O.D. Sambou. (2021). *Imposer le paiement des impôts - Une grande partie des Burkinabè réticents, demandent l'équité*. Afrobarometer. <https://afrobarometer.org/fr/publications/ad437-imposer-le-paiement-des-impots-une-bonne-partie-des-burkinabe-reticents-demandent>

<sup>16</sup> C. Hallum et K.W. Obeng. (2019). *La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest : Quelles sont les solutions face à l'échec des pays d'Afrique de l'Ouest à réduire les inégalités ?*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-west-africa-inequality-crisis-how-west-african-governments-are-failing-to-r-620837/>

<sup>17</sup> Voir : J.D. Ostry, A. Berg et C.G. Tsangarides. (2014). *Redistribution, Inequality, and Growth*. Note de discussion du personnel du FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/Staff-Discussion-Notes/Issues/2016/12/31/Redistribution-Inequality-and-Growth-41291>  
<https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2011/sdn1108.pdf>

<sup>18</sup> R. Wilkinson et K. Pickett. (2010). *L'égalité, c'est mieux : Pourquoi les écarts de richesse ruinent nos sociétés*. Deuxième édition. Londres : Penguin.

- 
- <sup>19</sup> Pour des données détaillées, voir **l'annexe 1**. Les sources de toutes les données sont dans la base de données de pays du Rapport sur le développement humain du PNUD à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/countries>
- <sup>20</sup> Si le ratio de Palma est de 1, cela signifie que les 10 % les plus riches et les 40 % les plus pauvres reçoivent le même montant de revenus ; s'il est égal à 2, cela implique que les 10 % les plus riches reçoivent deux fois plus de revenus que les 40 % les plus pauvres, et ainsi de suite. Pour des données détaillées, voir **l'annexe 1**. Les sources de toutes les données sont dans la base de données de pays du Rapport sur le développement humain du PNUD à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/countries>
- <sup>21</sup> F. Grigoli et A. Robles (2017). *Inequality Overhang*. Document de travail du FMI. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/03/28/Inequality-Overhang-44774>
- <sup>22</sup> Données d'enquêtes nationales compilées par le World Inequality Lab : <https://wid.world/world>
- <sup>23</sup> C. Hallum et K.W. Obeng. (2019). *La crise des inégalités en Afrique de l'Ouest*.
- <sup>24</sup> F. Agyeman, S. Alidu, A. Arhin, G. Domfe, D. Edem Asimadu, L. Gibson, S. Hall, C. Mariotti, A. Oduro et J. Walker. (2018) *Building A More Equal Ghana. A five-point action plan to close the gap between the rich and the rest*. Oxfam, SEND Ghana et Ghana Anti-Corruption Coalition. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/building-a-more-equal-ghana-a-5-point-action-plan-to-close-the-gap-between-the-620549/>
- <sup>25</sup> S. Gellar. (2020). *Des Pas vers la Paix : Évaluation des conflits dans la zone du Liptako-Gourma au Burkina Faso, au Mali et au Niger*. Catholic Relief Services. [https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/de\\_pas\\_vers\\_la\\_paix\\_-\\_long.pdf](https://www.crs.org/sites/default/files/tools-research/de_pas_vers_la_paix_-_long.pdf)
- <sup>26</sup> K. Georgieva. (29 septembre 2020). *No lost generation: can poor countries avoid the Covid trap? The Guardian*. <https://www.theguardian.com/business/2020/sep/29/covid-pandemic-imf-kristalina-georgieva>
- <sup>27</sup> A. Guterres. (18 juillet 2020). *Tackling the Inequality Pandemic: A new social contract for a new era*. Conférence Nelson Mandela de l'ONU. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2020-07-18/secretary-generals-nelson-mandela-lecture-%E2%80%9Ctackling-the-inequality-pandemic-new-social-contract-for-new-era%E2%80%9D-delivered>
- <sup>28</sup> D. Malpass. (8 octobre 2020). *Reversing the Inequality Pandemic: Speech by World Bank Group President David Malpass*. Discours à la Frankfurt School of Finance and Management. <https://nl4worldbank.org/2020/10/08/reversing-the-inequality-pandemic-speech-by-world-bank-group-president-david-malpass/>
- <sup>29</sup> Pour plus de détails sur l'impact mondial sur les inégalités, voir le chapitre 2 du rapport sur l'indice ERI : M. Martin, M. Lawson, J. Walker et N. Abdo. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19 : Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequality-621061/>
- Voir aussi : E. Berkhout, N. Galasso, M. Lawson, P.A. Rivero Morales, A. Taneja et D.A. Vázquez Pimentel. (2021). *Le virus des inégalités : Réunifier un monde déchiré par le coronavirus grâce à une économie équitable, durable et juste*. Oxfam. <https://www.oxfam.org/fr/publications/le-virus-des-inegalites>
- <sup>30</sup> C. Lakner, N. Yonzan, D. Gerszon Mahler, R.A. Castaneda Aguilar et H. Wu. (11 janvier 2021). *Updated estimates of the impact of COVID-19 on global poverty: Looking back at 2020 and the outlook for 2021*. Blog de la Banque mondiale. <https://blogs.worldbank.org/opendata/updated-estimates-impact-covid-19-global-poverty-looking-back-2020-and-outlook-2021>
- <sup>31</sup> Voir le chapitre 1 de Banque africaine de développement (BAD). (2021). *Perspectives économiques en Afrique 2021. De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique*. <https://www.afdb.org/fr/documents-publications/perspectives-economiques-en-afrique>
- <sup>32</sup> P. Espinoza Revollo. (2021). *Le virus des inégalités : note méthodologique*. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-inequality-virus-bringing-together-a-world-torn-apart-by-coronavirus-through-621149/>
- <sup>33</sup> FMI. (2020a). *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020 : Une ascension longue et difficile*. Édition d'octobre. <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/09/30/world-economic-outlook-october-2020> Voir aussi : G. Cugat et F. Narita. (29 octobre 2020). *How COVID-19 Will Increase Inequality in Emerging Markets and Developing Economies*. Blog du FMI. <https://blogs.imf.org/2020/10/29/how-covid-19-will-increase-inequality-in-emerging-markets-and-developing-economies/>
- <sup>34</sup> N. Yonzan, C. Lakner, D. Gerszon Mahler, R.A. Castaneda Aguilar et H. Wu. (9 novembre 2020). *The impact of COVID-19 on global poverty under worsening growth and inequality*. Blog de la Banque mondiale. <https://blogs.worldbank.org/opendata/impact-covid-19-global-poverty-under-worsening-growth-and-inequality>
- <sup>35</sup> S.H. Honfo, H.B. Taboe et R.G. Kakaï. (2020). *Modeling COVID-19 dynamics in the sixteen West African countries*. medRxiv 2020.09.04.20188532. Pré-impression. <https://doi.org/10.1101/2020.09.04.20188532>

---

<sup>36</sup> Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE. (2021). *Lutte contre le Coronavirus (COVID-19) : perspectives ouest-africaines*. <https://www.oecd.org/fr/csao/coronavirus-ouest-afrique/> et OMS Afrique (19 août 2021).

*Afrique de l'Ouest : forte hausse des décès dus à la COVID-19, sur fond de flambée d'Ebola et d'autres maladies*. <https://www.afro.who.int/fr/news/afrique-de-louest-forte-hausse-des-deces-dus-la-covid-19-sur-fond-de-flambee-debola-et-dautres>

<sup>37</sup> Ceci a été estimé en comparant la croissance du PIB réel prévue par le FMI pour 2020 avant la crise de la COVID-19 (à partir d'octobre 2019) à la croissance du PIB réel de la région pour 2020 (à partir d'avril 2021). La différence est considérée comme représentant la perte économique pour la région.

FMI. (2019a). *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : Faire face à l'incertitude*. <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2019/10/01/sreo1019>

FMI. (2021). *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : Faire face à une longue pandémie*. <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2021/04/15/regional-economic-outlook-for-sub-saharan-africa-april-2021>

Les données pour la Mauritanie ont été complétées par FMI. (2019b). *Report for selected countries and subject*. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2019/October/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=NGDPD,&sy=2017&ey=2024&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1>

L'austérité sera moins stricte au Sénégal : une baisse des dépenses en 2022/2023 suivie par une augmentation en 2024/2025, donnant lieu à une augmentation générale de 1,2 % du PIB, contre les 0,2 % présentés dans le tableau sur l'austérité. Cela s'explique par le fait que le Sénégal a décidé de lancer un nouveau programme d'emploi pour la jeunesse et de mobiliser davantage de financements à des conditions favorables pour le financer. Les nouvelles prévisions concernant une réponse accrue à la COVID-19 et un ajustement moins important n'ont été formulées par le gouvernement et le FMI que récemment, après la publication de la base de données World Economic Outlook en avril 2021.

<sup>38</sup> Toutes les données proviennent de : FMI. (2020b). *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : Vers une reprise difficile*. Édition d'octobre.

<https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2020/10/22/regional-economic-outlook-sub-saharan-africa>

<sup>39</sup> Ibid

<sup>40</sup> J. Ray. (3 mai 2021). *COVID-19 Put More Than 1 Billion Out of Work*. Gallup.

<https://news.gallup.com/poll/348722/covid-put-billion-work.aspx>

<sup>41</sup> Les cinq pays étaient le Sénégal, le Togo, le Liberia, le Bénin et le Niger. La part de personnes qui ont déclaré avoir perdu un emploi, une entreprise ou une source de revenus était la plus élevée au Sénégal (47 %) et la plus faible au Niger (15 %). Les données ont été recueillies entre octobre 2020 et janvier 2021 auprès d'un échantillon de 1 200 adultes dans chacun des cinq pays. A. Seydou (7 avril 2021). *Corruption, mistrust, and praise? Assessing government's management of the Covid-19 pandemic in West Africa*. Afrobarometer.

[https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dispatches/ad439-covid\\_responses\\_earn\\_praise\\_highlight\\_challenges\\_for\\_w\\_african\\_govts-afrobarometer-8april21.pdf](https://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dispatches/ad439-covid_responses_earn_praise_highlight_challenges_for_w_african_govts-afrobarometer-8april21.pdf)

<sup>42</sup> Organisation internationale du Travail. (2021).

*Observatoire de l'OIT : le COVID-19 et le monde du travail. 7e édition*.

[https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms\\_767223.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_767223.pdf)

<sup>43</sup> H. Karas et M. Dooley. (2021). *Extreme Poverty in the Time of COVID-19*. Groupe virtuel d'experts interinstitutions des Nations Unies. [https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2021/05/KHARAS\\_paper1.pdf](https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2021/05/KHARAS_paper1.pdf)

<sup>44</sup> Voir, par exemple, les projections économiques mondiales de l'OCDE, dans lesquelles le scénario de base prévoit une reprise en 2021, mais le scénario négatif prévoit qu'il faille attendre jusqu'à la fin de 2022 : OCDE. (2021). *Strengthening the recovery: The need for speed*. Rapport intermédiaire de mars 2021

<http://www.oecd.org/economic-outlook>

Voir également les prévisions du FMI et de la Banque mondiale, qui indiquent que les niveaux du PIB resteront environ 3 à 5 % inférieurs aux projections pré-pandémie à la fin de 2021 : FMI. (2021c). *Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale : Les mesures de soutien et les vaccins devraient rehausser l'activité*. Mise à jour de janvier. <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2021/01/26/2021-world-economic-outlook-update>

Banque mondiale. (2021). *Perspectives économiques mondiales*: janvier 2021.

<https://www.banquemonde.org/fr/publication/global-economic-prospects>

<sup>45</sup> Données de Bloomberg (21 août 2021). *More Than 4.93 Billion Shots Given: Covid-19 Tracker*.

<https://www.bloomberg.com/graphics/covid-vaccine-tracker-global-distribution/#global>. Données

---

démographiques de la Banque mondiale (2021). *Population, totale*.

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL> a été utilisé pour calculer la couverture vaccinale dans les 17 pays de la région.

<sup>46</sup> BAD. (2021). *Perspectives économiques en Afrique 2021*.

Selon le FMI, la CEDEAO va avoir une croissance de 3,5 % et l'UEMOA de 5,2 % en 2021.

<sup>47</sup> Ceci est basé sur l'analyse des données des milliardaires de Forbes menée pour la période du 18 mars 2020 au 31 juillet 2021 pour Aliko Dangote, Mike Adenuga et Abdulsamad Rabiou, milliardaires basés au Nigeria. Voir Oxfam (12 août 2021). *One-off emergency tax on billionaires' pandemic windfalls could fund COVID-19 jobs for entire world*. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/one-emergency-tax-billionaires-pandemic-windfalls-could-fund-covid-19-jobs-entire>

<sup>48</sup> Voir : D. Furceri, P. Loungani, J.D. Ostry et P. Pizzuto. (2020). « Pandemics and inequality: Assessing the impact of COVID-19 », dans : S. D. et U. Panizza (éd.). (2020). *COVID-19 in Developing Economies*, pp. 200-13. <https://ideas.repec.org/h/cpr/ebchap/p330-13.html>

<sup>49</sup> R. Gilpin. (13 octobre 2014). *Ebola, économie et égalité en Afrique*. African Arguments.

<https://africanarguments.org/2014/10/ebola-economics-and-equality-in-africa-by-raymond-gilpin/>

<sup>50</sup> D.T. Korkoya Jr. et F.F. Wreh. (2015). *Ebola Impact Revealed: An assessment of the differing impact of the outbreak on the women and men in Liberia*. Liberia Institute of Statistics and Geo-Information Services, Ministère du Genre et du Développement du Liberia, Liberia WASH Consortium, Oxfam International et ONU Femmes. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/ebola-impact-revealed-an-assessment-of-the-differing-impact-of-the-outbreak-on-581371/>

<sup>51</sup> L'article souligne également les micro-interventions contreproductives des services du FMI, telles que le fait de décourager l'Initiative pour des soins de santé gratuits de 2010 en Sierra Leone en raison de ses implications budgétaires. J. Robinson et J. Pfeiffer. (2 février 2015). *The long-term consequences of structural adjustment*. Projet Bretton Woods. <https://www.brettonwoodsproject.org/2015/02/imfs-role-ebola-outbreak/>

<sup>52</sup> Cela fait également écho aux données probantes sur les épidémies : l'histoire récente de l'épidémie de SRAS et de l'épidémie de grippe H1N1 a montré que les effets comportementaux étaient responsables de 80 à 90 % de l'impact économique total. Banque mondiale. (17 septembre 2014). *Ebola: Economic Impact Already Serious; Could Be "Catastrophic" Without Swift Response*. Communiqué de presse.

<https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2014/09/17/ebola-economic-impact-serious-catastrophic-swift-response-countries-international-community-world-bank>

<sup>53</sup> D. Hillier, R. Mhlanga et S. Zweben. (2014). *Ebola and the Private Sector: Bolstering the response and West African economies*. Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/ebola-and-the-private-sector-bolstering-the-response-and-west-african-economies-336916/>

<sup>54</sup> G. Lamoure et H. Juillard (2020). *Responding to Ebola epidemics*. ALNAP <https://www.alnap.org/help-library/alnap-lessons-paper-responding-to-ebola-epidemics>

<sup>55</sup> Banque mondiale. (19 novembre 2014). *Libéria : Ebola prive de travail pratiquement la moitié de la population active du pays*. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2014/11/19/half-liberia-workforce-no-longer-working-ebola-crisis>

<sup>56</sup> D.T. Korkoya Jr. et F.F. Wreh. (2015). *Ebola Impact Revealed*.

<sup>57</sup> J. Kamara. (14 octobre 2014). *We can no longer ignore Ebola's wider impact – particularly on women*. Blog Poverty matters de The Guardian . <https://www.theguardian.com/global-development/poverty-matters/2014/oct/14/ebola-women-sierra-leone>

<sup>58</sup> Sur la base d'enquêtes auprès des ménages pré et post Ebola, au Liberia entre 2014 et 2016 et en Sierra Leone entre 2011 et 2018. Voir la base de données PovcalNet de la Banque mondiale :

<http://iresearch.worldbank.org/PovcalNet/povOnDemand.aspx>

<sup>59</sup> S. Boland et G. McKay. (8 août 2018). *Lessons from the Ebola outbreak in Sierra Leone*. Blog de la London School of Economics. <https://blogs.lse.ac.uk/africaatlse/2018/08/08/lessons-from-the-ebola-outbreak-in-sierra-leone/>

<sup>60</sup> T. Jones. (19 décembre 2018). *Sierra Leone: Ebola debt to IMF contributes to big cuts in public spending*. Jubilee Debt Campaign. <https://jubileedebt.org.uk/blog/sierra-leone-debt-payments-from-imf-ebola-loans-contribute-to-big-cuts-in-public-spending>.

Voir aussi : B. Ellmers. (2015). *Is debt relief for Ebola-stricken countries enough? Third World Economics* 587 : 11-12. <https://www.twn.my/title2/twe/2015/587/6.htm>

<sup>61</sup> La couverture des retraites est utilisée comme substitut car les données sur la couverture globale de la protection sociale ne sont pas disponibles pour tous les pays. Les estimations basées sur les données de 13 pays indiquent que la couverture globale pourrait être inférieure d'un ou deux points de pourcentage à la couverture des retraites. Données tirées de : OIT. *World Social Protection Data Dashboards: Cabo Verde*.

<https://www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=13>

---

<sup>62</sup> FMI. (2021d). *Policy responses to COVID-19*. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Policy-Responses-to-COVID-19#U> Analyse supplémentaire effectuée si nécessaire à l'aide des documents du programme du FMI ou de l'article IV pour chaque pays, ainsi que des documents budgétaires nationaux 2020 et 2021.

<sup>63</sup> FMI. (2020b). *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*. <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2020/10/22/regional-economic-outlook-sub-saharan-africa>

<sup>64</sup> D. Munévar. (2020). *Arrested Development: International Monetary Fund lending and austerity post Covid-19*. Eurodad. [https://www.eurodad.org/arrested\\_development](https://www.eurodad.org/arrested_development)

<sup>65</sup> Voir : U. Gentilini, M. Almenfi, I. Orton et P. Dale. (2020). *Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures – December 11 Update*. Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33635>

<sup>66</sup> Les pays sont le Sénégal, le Togo, le Niger, le Liberia, le Bénin et la Gambie. Les données proviennent de A. Seydou. (2021). *Corruption, mistrust, and praise? Assessing governments' management of the COVID-19 pandemic in West Africa*. Afrobarometer. <https://afrobarometer.org/publications/ad439-corruption-mistrust-and-praise-assessing-governments-management-covid-19-pandemic>

J. Appiah-Nyamekye Sanny et O. Bloh. (2021). *Liberians laud government's COVID-19 response but claim unfair distribution of relief assistance*. Afrobarometer. <https://afrobarometer.org/publications/ad420-liberians-laud-governments-covid-19-response-claim-unfair-distribution-relief>

S.M. Jaw et C. Ebere. (2021). *Gambia approve of government's handling of COVID-19 but don't trust vaccines*. Afrobarometer. <https://afrobarometer.org/publications/ad447-gambians-approve-governments-handling-covid-19-dont-trust-vaccines>

<sup>67</sup> A. Akibo-Betts, R. Barrientos, S.M. Doris Bran, I. Frye, C. Gossmann Zarazúa, D. Gqubule, X.N. Iraki, M. Kamal, T. Islam Khan, M. Kohonen, A. Medina Bermejo, C. Mukumba, O. Pearce, U. Prasad Pyakurel, M. Ramachandran et N. Saracini. (2021). *Towards a People's Recovery: Tracking Fiscal and Social Protection Responses to Covid-19 in the Global South*. Financial Transparency Coalition. <https://financialtransparency.org/wp-content/uploads/2021/04/FTC-Tracker-Report-FINAL.pdf>

<sup>68</sup> Les sources des données sont les dernières analyses de viabilité de la dette menées par le FMI et la Banque mondiale, voir : <https://www.worldbank.org/en/programs/debt-toolkit/dsa> ou <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/lic.aspx>

Pour le Nigeria, celles-ci ont été complétées par l'analyse des documents budgétaires de 2019, 2020 et 2021.

<sup>69</sup> Pour plus de détails, voir : FMI. (2021e). *COVID-19 Financial Assistance and Debt Service Relief*. <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/COVID-Lending-Tracker>

<sup>70</sup> Pour plus de détails, voir : Banque mondiale. (16 mars 2021). *COVID-19 : Initiative de suspension du service de la dette* <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/debt/brief/covid-19-debt-service-suspension-initiative>

<sup>71</sup> Christian Aid, Global Justice Now, Jubilee Debt Campaign et Oxfam. (2020). *Passing the Buck on Debt Relief: How the failure of the private sector to cancel debts is fuelling a crisis across the developing world..* <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621026/mb-passing-buck-debt-relief-private-sector-160720-en.pdf>

<sup>72</sup> Pour une description détaillée de ces mandats et des déclarations sur les engagements du FMI et de la Banque mondiale à réduire les inégalités, voir : New Rules for Global Finance. (2013). *Global Financial Governance and Impact Report 2013*. [https://new-rules.org/storage/documents/global\\_financial\\_governance\\_impact%20report\\_2013%20.pdf](https://new-rules.org/storage/documents/global_financial_governance_impact%20report_2013%20.pdf)

<sup>73</sup> Pour plus de détails sur les problèmes liés à l'approche proposée et des propositions pour l'améliorer, voir *Lettre ouverte aux Ministres des Finances du G20 et au FMI : les organisations de la société civile appellent à une allocation rapide de Droit de tirage spécial*, 18 avril 2021, disponible sur : <https://medium.com/@OxfamIFIs/civil-society-organizations-call-for-principles-for-fair-channeling-of-special-drawing-rights-2f3795cdb14c>

<sup>74</sup> Divers organismes mondiaux, dont des OSC, ont appelé à l'émission urgente de 3 000 milliards de dollars en DTS, notamment :

- *Civil Society Organizations Call for Quick Special Drawing Rights Allocation*. <https://www.latindadd.org/2021/02/12/civil-society-organizations-call-for-quick-special-drawing-rights-allocation/>
- E. Macron, A. Merkel, M. Sall, A. Guterres, C. Michel et U. von der Leyen. (3 février 2021). *Multilateral Cooperation for Global Recovery*. Projet Syndicate. <https://www.project-syndicate.org/commentary/multilateralism-for-the-masses-by-emmanuel-macron-et-al-2020-02>
- Intergovernmental Group of Twenty-Four on International Monetary Affairs and Development. (13 octobre 2020). Communiqué anonyme. <https://www.g24.org/wp-content/uploads/2020/10/G-24-Communique-Final-Annual-Meetings-2020.pdf>

- 
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). (2020). *Trade and Development Report 2020: From global pandemic to prosperity for all: Avoiding another lost decade*. <https://unctad.org/webflyer/trade-and-development-report-2020>

<sup>75</sup> Sur la base d'une analyse de tous les documents de programme pays, qu'il s'agisse de programmes d'urgence tels que la facilité de crédit rapide et l'instrument de financement rapide ou de programmes à plus long terme tels que la facilité élargie de crédit et les instruments d'appui à la politique. Les documents individuels sont disponibles sur <https://www.imf.org/en/countries>

Pour les références aux documents individuels, voir les fiches pays accompagnant ce rapport.

<sup>76</sup> N. Tamale. (2019). *Adding Fuel to Fire: How IMF demands for austerity will drive up inequality worldwide*. Oxfam.

<sup>77</sup> Pour les suggestions du FMI sur la politique fiscale pour la reprise consécutive à la COVID-19, voir : R. de Mooij, R. Fenochietto, S. Hebous, S. Leduc et C. Osorio-Buitron. (2020). *Tax Policy for Inclusive Growth after the Pandemic*. FMI. <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/covid19-special-notes/en-special-series-on-covid-19-tax-policy-for-inclusive-growth-after-the-pandemic.ashx>

<sup>78</sup> Orbitax. (2021). *Sierra Leone Finance Act 2021 Approved Including Provisions for the Taxation of Digital Services Tax*. <https://www.orbitax.com/news/archive.php/Sierra-Leone-Finance-Act-2021--45111>

<sup>79</sup> Banque mondiale (2017, May 8): *Fiscal consolidation to accelerate growth and support inclusive development: Ghana public expenditure review*. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/972961498157963462/pdf/Ghana-PER-FINAL-June-19-2017.pdf>

<sup>80</sup> Sur la base d'une analyse des diagnostics-pays systématiques de la Banque mondiale menés pour ce document. Les diagnostics sont disponibles sur : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/23099>

Pour les références aux documents individuels, voir les fiches pays accompagnant ce rapport.

<sup>81</sup> Pour plus de détails sur ces questions, voir le chapitre 3 de : J.M. Griesgraber et M. Martin. (2018). *Are the Multilateral Organizations Fighting Inequality? 2018 Financial Impact Report on IMF and World Bank*. Friedrich Ebert Stiftung. <http://library.fes.de/pdf-files/iez/14814.pdf> et le billet de blog Eurodad « How many scandals will it take for the World Bank to start doing rights not rankings »

<https://www.eurodad.org/how-many-scandals-will-it-take-for-the-world-bank-to-start-doing-rights-not-rankings>

<sup>82</sup> Voir chapitre 2 du rapport principal 2020 de l'indice ERI : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*.

<sup>83</sup> K. Malouf Bous, A. Marriott, E. Seery et R. Shadwick. (2020). *From Catastrophe to Catalyst: Can the World Bank make COVID-19 a turning point for building universal and fair public healthcare systems?* Oxfam. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/from-catastrophe-to-catalyst-can-the-world-bank-make-covid-19-a-turning-point-f-621113/>

<sup>84</sup> Voir, par exemple, C. Andrews, A. de Montesquiou, I. Arevalo Sanchez, P.V. Dutta, B.V. Paul, S. Samaranyake, J. Heisey, T. Clay et S. Chaudhary. (2021) *The State of Economic Inclusion Report 2021: The Potential to Scale*. Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/34917>

<sup>85</sup> Pour les discours, voir par exemple :

L. Elliott. (29 septembre 2020). *IMF chief: Covid will widen inequality without global action*. *The Guardian*. <https://www.theguardian.com/business/2020/sep/29/imf-chief-covid-inequality-kristalina-georgieva>

Banque mondiale. (12 décembre 2020). *Allocution du président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, au Sommet sur l'ambition climatique 2020*.

<https://www.banquemonde.org/fr/news/speech/2020/12/12/remarks-by-world-bank-group-president-david-malpass-at-the-climate-ambition-summit-2020>

<sup>86</sup> Ceci est calculé à partir des projections du FMI des dépenses publiques en pourcentage du PIB, en comparant les chiffres de 2020 avec ceux de 2021, convertis en dollars en les comparant au PIB aux prix courants. Les données proviennent de FMI (2021). *World Economic Outlook database: April 2021*.

[https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=GGX\\_NGDP,&sy=2018&ey=2026&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1](https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742,&s=GGX_NGDP,&sy=2018&ey=2026&ssm=0&scsm=1&sc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1)

<sup>87</sup> Le coût de la vaccination des plus de 417 millions de citoyens d'Afrique de l'Ouest est calculé en supposant deux doses de 7 \$ chacune. Le coût de fourniture d'une éducation primaire de qualité estimé pour l'ensemble de pays à faible revenu et de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure est estimé à 305 \$ à partir de UNESCO (2015). *Chiffrer le droit à l'éducation : le coût de la réalisation des nouvelles cibles d'ici à 2030*. Document d'orientation 18. <https://fr.unesco.org/gem-report/node/819>

<sup>88</sup> ActionAid. (2020). *The Pandemic and the Public Sector*. <https://actionaid.org/publications/2020/pandemic-and-public-sector> p 6.

---

<sup>89</sup> Davide Furceri, Prakash Loungani, Jonathan David Ostry et Pietro Pizzuto (30 avril 2021). *The rise in inequality after Pandemics: Can fiscal support play a mitigating role?* Document de travail du FMI 21/120. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2021/04/30/The-Rise-in-Inequality-after-Pandemics-Can-Fiscal-Support-Play-a-Mitigating-Role-50287>

<sup>90</sup> Voir Banque mondiale (2020). *Poverty and shared prosperity 2020 – Reversal of fortune*. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/9781464816024.pdf>

<sup>91</sup> N. Abdo, M. Lawson, M. Martin, D. Waddock et J. Walker. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19: Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequali-621061/>

<sup>92</sup> Pour le large éventail de preuves analytiques qui sous-tendent le choix des politiques pour l'indice, voir : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*  
M. Martin, J. Walker et M. Lawson. (2021). *Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020: note méthodologique*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequali-621061/>

Pour une discussion complète sur les données prouvant que l'action dans ces trois domaines a une incidence importante sur les inégalités, voir M. Lawson et M. Martin. (2018). *Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2018*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/the-commitment-to-reducing-inequality-index-2018-a-global-ranking-of-government-620553/>

<sup>93</sup> Pour plus de détails sur ces changements méthodologiques, voir la note méthodologique de l'indice ERI 2020 : M. Martin, J. Walker et M. Lawson. (2021). *Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020 : note méthodologique*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequali-621061/>

<sup>94</sup> Les scores de tous les indicateurs sont standardisés entre zéro (plus mauvais score) et 1 (meilleur score), de sorte que chaque pays puisse être comparé aux autres de manière équitable pour tous les indicateurs et que les succès et les échecs soient reflétés pour chaque indicateur. Cela signifie qu'aucune région ni aucun pays n'obtient un score parfait, car aucun pays n'adopte des réponses politiques parfaites aux inégalités.

<sup>95</sup> L'indice comprend 47 des 54 pays africains: les Comores, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, le Gabon, la Libye, la Somalie et le Soudan sont omis en raison d'un manque de données.

<sup>96</sup> Département Afrique du FMI. (2019). *Sierra Leone: Economic Development Documents- National Development Plan, 2019-23*. <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2019/07/09/Sierra-Leone-Economic-Development-Documents-National-Development-Plan-2019-23-47099>

<sup>97</sup> Aucune donnée n'est disponible pour le Cap-Vert. Son Plan stratégique pour l'éducation 2017/2021 comprenait une estimation selon laquelle seulement un tiers des enfants achevaient l'école secondaire, ce qui classerait le pays autour du sixième rang dans la région de la CEDEAO+ pour l'achèvement global, mais les données ne fournissaient aucune ventilation de l'achèvement par quintile de richesse. République du Cap-Vert. (2017). *Plano estratégico da educação Cabo Verde*.

[https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/plano\\_estrategico\\_da\\_educacao\\_cv-vfinal.pdf](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/plano_estrategico_da_educacao_cv-vfinal.pdf) [Portugais]

<sup>98</sup> L'indice de couverture sanitaire universelle de l'ODD 3.8.1 examine l'accès aux services essentiels, y compris la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles et la capacité et l'accès aux services parmi les populations générales et les plus défavorisées. L'indicateur de dépenses catastrophiques des ménages de l'ODD 3.8.2 est mesuré par le biais des personnes qui consacrent 10 % de leur budget familial aux soins de santé.

<sup>99</sup> Voir le profil pays de l'OIT sur *World Social Protection Data Dashboards: Cabo Verde*, à l'adresse <https://www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=13>

<sup>100</sup> Ces données sur le Liberia datent de 2010 et ont été extraites du rapport sur la protection sociale mondiale de 2017/2019, disponible à l'adresse [https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS\\_624892/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_624892/lang--fr/index.htm)

Des estimations plus récentes présentées dans *ILO World Social Protection Data Dashboard: Liberia*, à l'adresse <https://www.social-protection.org/gimi/WSPDB.action?id=13> indiquent que la couverture des régimes de retraite peut être passée à 3,4 %.

<sup>101</sup> Voir : M. Martin et al. (2020). *Combattre les inégalités en période de COVID-19*.

<sup>102</sup> Pour plus de détails sur ces études et la méthodologie, veuillez consulter le site Web University of Tulane Commitment to Equity Institute à l'adresse <https://commitmenttoequity.org/>

<sup>103</sup> M.K. Dodo (2020). *Understanding Africa's Food Security Challenges* dans B. Mahmoud (éd.). (2020). *Food Security in Africa*. IntechOpen. <https://www.intechopen.com/books/8063>

<sup>104</sup> Commission de l'Union africaine et NEPAD Planning and Coordinating Agency. (2015). *The CAADP Results Framework 2015-2025: "Going for results and impacts"*. <https://au.int/sites/default/files/documents/31250-doc-the-caadp-results-framework-2015-2025-english-edited-1-1.pdf>

---

<sup>105</sup> Voir la loi sur l'appropriation du Ghana de 2018 : <https://www.mofep.gov.gh/sites/default/files/budget-statements/2018-Appropriation-Report.pdf>

<sup>106</sup> Voir le document budgétaire de la Côte d'Ivoire pour 2019 disponible sur [http://budget.gouv.ci/doc/loi/RAPPORT%20DE%20PRESENTATION%20DU%20PROJET%20DE%20LOI%20DE%20REGLEMENT%20POUR%20L\\_ANNÉE%202019.pdf](http://budget.gouv.ci/doc/loi/RAPPORT%20DE%20PRESENTATION%20DU%20PROJET%20DE%20LOI%20DE%20REGLEMENT%20POUR%20L_ANNÉE%202019.pdf)

<sup>107</sup> Voir J. Jellema et C. Tassot. (2018). *Analyse de l'impact des politiques fiscales et de protection sociale sur les inégalités et la pauvreté au Togo*. OCDE/CEQ. [https://www.oecd-ilibrary.org/development/analyse-de-l-impact-des-politiques-fiscales-et-de-protection-sociale-sur-les-inegalites-et-la-pauvrete-au-togo\\_3806d5d5-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/development/analyse-de-l-impact-des-politiques-fiscales-et-de-protection-sociale-sur-les-inegalites-et-la-pauvrete-au-togo_3806d5d5-fr) [Français]

<sup>108</sup> Ceci est calculé en utilisant les recettes publiques (% du PIB) pour 2021, en les convertissant en dollars en les comparant aux prix du PIB actuel et en calculant à quoi correspondrait un point de pourcentage supplémentaire. Les données sur les recettes publiques proviennent du FMI. (2021). *World Economic Outlook database*.

[https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742.&s=GGR\\_NGDP.&sy=2019&ey=2026&ssm=0&scsm=1&ssc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1](https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2021/April/weo-report?c=638,748,624,628,662,648,652,656,654,668,678,692,694,722,724,742.&s=GGR_NGDP.&sy=2019&ey=2026&ssm=0&scsm=1&ssc=0&ssd=1&ssc=0&sic=0&sort=country&ds=.&br=1)

<sup>109</sup> Voir la note méthodologique de l'indice ERI 2020: M. Martin, J. Walker et M. Lawson. (2021). *Indice de l'engagement à la réduction des inégalités 2020 : Note méthodologique*. Oxfam et DFI. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/fighting-inequality-in-the-time-of-covid-19-the-commitment-to-reducing-inequality-621061/>

<sup>110</sup> Aroop Chatterjee, Léo Czajka et Amory Gethin 2021. *Une Richesse Fiscale pour l'Afrique du Sud*, [Documents de travail du PSE](#) halshs-03131182, HAL

<sup>111</sup> Pour la TVA, la base d'imposition retenue est la consommation privée. Cependant, des données fiables ne sont pas disponibles sur les revenus individuels ou les bénéfices des entreprises comme bases d'imposition pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés, nous utilisons donc le PIB moins la consommation comme base.

<sup>112</sup> Chatterjee et al, 2021

<sup>113</sup> Voir : Global Labour University et Center for Global Workers' Rights de Penn State University. *Labour rights in law and practice*. <http://labour-rights-indicators.la.psu.edu/countries>

Au moment de la compilation de l'indice ERI 2020, la dernière évaluation disponible était celle de 2017. Les évaluations pour 2018 et 2019 devraient être chargées sous peu.

<sup>114</sup> Disponible sur le site Web de l'OIT à l'adresse suivante : [https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer29/?lang=en&segment=indicator&id=LAP\\_2LID\\_QTL\\_DT\\_A](https://www.ilo.org/shinyapps/bulkexplorer29/?lang=en&segment=indicator&id=LAP_2LID_QTL_DT_A)